

PRÉSIDENTE

Yacine Ould Moussa nommé conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques

P. 24

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Omar Belhadj participe à l'AG de l'Union des Cours et Conseils constitutionnels arabes

P. 24

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ALGÉRIE-TUNISIE

Lancement de 25 projets communs et 6 laboratoires d'excellence

P. 5

SONATRACH - PROJET PHOSPHATES INTÉGRÉ

Signature d'un pacte d'actionnaires pour la création d'une société algéro-chinoise

Les groupes algériens ASMIDAL (filiale de Sonatrach) et MANAL d'une part, et les sociétés chinoises WUHUAN et TIAN'AN d'autre part, ont signé mardi à Alger un Pacte d'Actionnaires pour la création, en partenariat, d'une société par actions de droit algérien pour entamer les activités préliminaires relatives au développement du Projet Phosphates Intégré (PPI). P. 6



EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Le projet de loi confère un cadre juridique favorable aux organisations syndicales

P. 3

ADJUDICATION DE TITRES MINIERES

79 offres techniques en lice pour 9 sites miniers d'or

P. 6

HISTOIRE

Hommage à tous les amis de la Révolution de libération nationale à travers le monde

P. 4

SANTÉ

NUTRITION

Comment modifier ses habitudes alimentaires ?

Pp 12-13

FOOTBALL

**MONDIAL 2022 (BARRAGE)
CAMEROUN-ALGÉRIE
Ngamaleu (Young Boys) forfait face à l'Algérie**

P. 21



**25^E SILA
Retour après deux ans d'absence**

P. 16

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

La SEAAL célèbre l'évènement par une série d'activités

P. 24

HADJ - OMRA

L'Algérie prend part en Arabie saoudite aux travaux de la conférence et exposition sur les services du Hadj et de la Omra



L'Algérie prend part aux travaux de la conférence et exposition sur les services du Hadj et de la Omra qu'abritent la ville de Djeddah en Arabie saoudite, indique, lundi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

L'Algérie est représentée aux travaux de cette conférence, s'étalant du 21 au 23 mars en cours, par le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Ahmed Slimani à la tête d'une délégation algérienne, précise la même source.

Organisée sous le thème «Mutation vers l'innovation», cette conférence est abritée dans la ville saoudienne Djeddah et organisée par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, a-t-on souligné.

Cette conférence vise à faire connaître le programme de mutation vers l'innovation qui constitue la tribune des intellectuels, innovateurs et entrepreneurs pour accueillir les idées et visions innovantes sur le Hadj et la Omra à travers une plateforme électronique qui contribue à faciliter les tâches des pèlerins par l'utilisation des moyens techniques innovants, ajoute la même source.

MÉTÉO - BMS

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chute de grêle avec des rafales de vent sous orages, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mardi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie.

Les wilayas concernées par ce BMS placé au niveau de vigilance Orange, sont Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Tissemsilt, Tiaret, Saida, Djelfa, Médéa, M'sila et Bordj Bou Arreridj, où les quantités de pluies oscilleront entre 20 et 40 mm durant la validité du BMS qui s'étale de mardi à 18h00 à mercredi à 09h00, précise la même source.

ALGÉRIE - EGYPTE

Cheikh Ahmed El-Tayeb salue la profondeur des relations liant El Azhar et l'Algérie dans les domaines scientifique et religieux

Le cheikh d'El Azhar, l'imam Ahmed El-Tayeb a salué, lundi au Caire, les relations solides et historiques liant El Azhar et l'Algérie «dans les domaines scientifique et religieux».

Reçu par l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, M. Abdelhamid Chebira, cheikh Ahmed El-Tayeb a indiqué que l'ancien imam d'origine algérienne Mohamed El Khidr Husayn qui fut cheikh d'El Azhar dans les années 1950, «est la preuve de la solidité des relations». Il a également rap-

CINÉMA

La ministre de la Culture et des Arts reçoit les membres de la commission d'aide à la cinématographie



La ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a reçu lundi au siège de son département à Alger les membres de la commission d'aide à la cinématographie relevant du Fonds national pour le développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, plusieurs questions liées au secteur du cinéma notamment la dissolution du Fonds national pour le développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques, ont été abordées lors de cette rencontre. La ministre a rassuré les membres de la commission que l'Etat continuera d'accompagner les porteurs de projets cinématographiques.

Elle a en outre proposé l'élaboration d'un rapport détaillé sur les projets étudiés rappelant que ses services s'attelaient à trouver des solutions pratiques pour dynamiser ce secteur stratégique.

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KOSHIKI

M. Hamid Bourayou seul candidat en lice

M. Hamid Bourayou est le seul candidat en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne de koshiki, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) prévue dimanche 27 mars au Complexe sportif de Ghermoul (Alger), a appris l'APS mardi de l'instance fédérale.

«La commission de candidature a reçu un seul dossier de candidature pour le poste de président de la Fédération algérienne de koshiki, à savoir Hamid Bourayou, président du club Widad Zelfana (Ghardaia)», a précisé à l'APS Hamza Ouahab, directeur technique national (DTN) par intérim.

Cette AGE se tiendra suite à la démission du président Salah Daoud pour raisons personnelles.

Le président démissionnaire avait été réélu en mars 2021, pour un second mandat olympique 2021-2024. La période de dépôt de candidature avait été clôturée le vendredi 19 mars à 12h00. La Fédération algérienne de koshiki a été créée le 29 décembre 2019, après avoir évolué auparavant sous la coupe de la Fédération algérienne de karaté.

CONSTANTINE

Participation de 21 enfants handicapés à la 2^e édition du concours de récitation du saint Coran



La 2^{ème} édition du concours de récitation et de tadjwid du Coran a été organisée, mardi à Constantine, avec la participation de 21 enfants handicapés, à l'initiative de la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), a-t-on appris auprès de cette direction.

Le concours fait partie des préparatifs en prévision du mois sacré de Ramadhan, entre autres cette deuxième édition du concours national de récitation et de tadjwid du Saint Coran, a indiqué à l'APS la chargée de l'information et de la communication de cette direction, Roumaysa Hamlaoui.

Les trois lauréats du concours, a-t-elle ajouté, prendront part à la nouvelle édition programmée durant cette période par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en étroite collaboration avec celui des Affaires religieuses et des Wakfs.

Organisé à la mosquée Emir Abdelkader, au chef-lieu, ce concours regroupe des enfants de moins de 12 ans issus de différents établissements spécialisés dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques de la wilaya qui procèdent à la récitation du coran dans le respect des règles du tadjwid», a souligné Mme Hamlaoui.

La même source a fait savoir qu'un jury composé d'imams et d'enseignants spécialisés en la matière a été sélectionné par les services de la direction locale des Affaires religieuses et des wakfs pour évaluer les prestations des participants en termes de maîtrise des règles du tadjwid, la voix et autres.

L'organisation de ce genre d'initiatives vise notamment à détecter des talents dans le domaine de la récitation et du tadjwid du Coran parmi la catégorie des enfants handicapés.

ENERGIE

Sonatrach lance une formation spécialisée dans la caractérisation des réservoirs

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a supervisé lundi à Boumerdès, la cérémonie de lancement officiel d'une formation spécialisée dans la caractérisation et modélisation des réservoirs, a indiqué un communiqué du groupe pétrolier.

Cette formation a été encadrée par un organisme de formation de haut niveau d'une université privée affiliée au groupe italien Eni, en coordination avec l'Institut Algérien du Pétrole, IAP/Sonatrach, précise la même source.

Cette formation spécialisée vient en application de l'accord-cadre signé par Sonatrach avec son partenaire Eni en 2021, dont a bénéficié un groupe d'ingénieurs issus de l'Activité Exploration & Production, ainsi que des formateurs de l'Institut Algérien du Pétrole, explique Sonatrach. Cette formation sera organisée à l'Institut Algérien du Pétrole à Boumerdès, ainsi qu'au siège de l'université privée en Italie, et vise principalement à activer l'utilisation de diverses méthodes et techniques modernes pour atteindre des formes efficaces et économiques d'exploitation des réservoirs du pétrole et de gaz, ajoute l'entreprise.

M. Hakkar a également profité de sa visite à l'Institut Algérien du Pétrole pour voir le processus de correction du concours de recrutement qui s'est déroulé récemment dans la wilaya d'Illizi, conclut le communiqué.

APN Tabi présente le projet de loi relatif à l'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté mardi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) un exposé sur le projet de loi organique fixant les modalités d'élection des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et ses règles d'organisation et de fonctionnement.

Lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughall, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Tabi a précisé que cette loi «entre dans le cadre de l'adaptation des textes juridiques à la Constitution et vient en application des dispositions de son article 180», soulignant que la Loi fondamentale «consacre à la magistrature un chapitre entier qui met l'accent sur son indépendance, qui est garantie par le Conseil supérieur de la magistrature, ainsi que sur l'indépendance du magistrat, qui n'obéit qu'à la loi et à sa conscience».

La Constitution prévoit aussi de «nombreuses garanties qui permettent au magistrat d'exercer à l'abri des pressions, quelle que soit leur forme ou origine», a ajouté le ministre.

De plus, a-t-il dit, «il a été procédé, pour la première fois depuis l'indépendance, à la constitutionnalisation de la composition du Conseil supérieur de la magistrature».

Présidé par le Président de la République, le CSM comprend 26 membres: le premier président de la Cour suprême, en qualité de vice-président, le président du Conseil d'Etat, quinze (15) magistrats élus par leurs pairs, deux (2) magistrats issus de la formation syndicale des magistrats, six (6) personnalités choisies en raison de leur compétence, en dehors du corps de la magistrature (2 choisies par le Président de la République, 2 choisies par le président de l'APN en dehors des députés et 2 choisies par le président du Conseil de la nation en dehors de ses membres) et le président du Conseil national des droits de l'Homme.

Les articles de ce projet de loi sont regroupés en quatre axes: les dispositions générales, les conditions d'élection des magistrats membres



du CSM, l'organisation et le fonctionnement du CSM et les dispositions diverses et finales, telles que l'abrogation de toutes les dispositions contraires à la présente loi organique, notamment la loi organique 04-12 du 6 septembre 2004 portant composition du Conseil supérieur de la magistrature, son fonctionnement et ses attributions.

Concernant l'élection des membres du Conseil, le ministre a indiqué qu'en vertu de ladite loi: «est éligible au Conseil supérieur de la magistrature tout magistrat titulaire ayant 15 années d'exercice au moins dans le corps de la magistrature».

«Le mandat des membres du Conseil supérieur de la magistrature est fixé à 4 années non renouvelable», a-t-il ajouté.

Le CSM assure également «la gestion de la carrière des magistrats en termes de nomination, mutation et promotion» et tient compte de plusieurs critères «objectifs notamment la capacité professionnelle, l'ancienneté, la situation familiale et les rai-

sons de santé des magistrats, en sus des postes vacants pour assurer la continuité du service judiciaire».

Le texte définit également, en vertu de l'article 178 de la Constitution, «les modalités de saisine du CSM par le magistrat en cas d'atteinte à son indépendance», outre les mesures prévues par le Conseil pour assurer sa protection, dont «la saisine du parquet compétent et la mise en mouvement de l'action publique en cas d'actes punis par la loi».

Le projet prévoit, en outre, «le contrôle de la discipline des magistrats» et énonce «la dissociation du procès disciplinaire du procès pénal», en sus des «garanties accordées au juge traduit en conseil de discipline, notamment le droit à la défense, au recours et à l'appel devant le Conseil d'Etat contre les décisions disciplinaires». Le CSM présente un rapport d'activités annuel au président de la République.

Les travaux de cette séance plénière se poursuivent par le débat de ce projet de loi.

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL Le projet de loi confère un cadre juridique favorable aux organisations syndicales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical «confère aux libertés syndicales un cadre juridique propice aux missions des organisations syndicales, conformément aux normes internationales du travail».

Présentant le projet d'amendement de la loi en question lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, M. Cherfa a indiqué que ce projet «vise à conférer aux libertés syndicales un cadre juridique propice aux missions des organisations syndicales conformément aux normes internationales du travail et à renforcer les garanties juridiques qui accordent aux travailleurs salariés et aux employeurs le droit de créer des organisations syndicales en toute liberté et sans distinction aucune afin de défendre les intérêts matériels et moraux de leurs membres».

Quant à la teneur du texte de loi, le ministre a tenu à expliquer que l'amendement des dispositions de l'article 4 permettrait aux organisations syndicales inscrites au préalable de s'organiser en fédérations, unions et confédérations, quel que soit le secteur d'activité auquel appartiennent ses membres. Le projet introduit les notions de fédération, d'union et de confédération.

La fédération devant être constituée d'au moins trois (3) organisations syndicales dûment enregistrées et l'union ou la confédération syndicale d'au moins deux (2) fédérations ou cinq (5) organisations syndicales enregistrées.

Le ministre a souligné, dans ce sens, que cet amendement devra permettre aux «organisations syndicales de base de s'organiser en rassemblements syndicaux, ce qui permettra de garantir les droits fondamentaux

dans le travail à tout un chacun, en plus de développer le cadre de dialogue social et de renforcer les capacités des partenaires sociaux». Le ministre a ajouté que le projet de loi «renforce la protection des délégués syndicaux contre le licenciement abusif en raison de l'exercice de leur activité syndicale». Ainsi les dispositions de l'article 56 ont été modifiées en vertu dudit projet de loi qui «alourdit les sanctions à l'encontre des contrevenants», et ce, «en modifiant les dispositions des articles 59, 60 et 61 pour devenir plus coercitif en cas d'entrave à la liberté d'exercice du droit syndical ou d'atteinte à la protection des délégués syndicaux». Le ministre a rappelé que le projet de loi «s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à mettre en œuvre les exigences de la Constitution de 2020, en particulier les dispositions de l'article 69». Enfin, M. Cherfa a indiqué que le ministre est en train de préparer une loi-cadre pour le travail syndical qui sera soumise au Parlement afin, a-t-il expliqué, «qu'elle régleme les différents aspects liés à la liberté et au droit syndicaux».

De son côté, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la Nation a affirmé dans son rapport préliminaire que ce projet d'amendement «renforce le système législatif et réglementaire en vigueur, qui régit le domaine des libertés et des droits lors de l'exercice du droit syndical».

«Il est nécessaire de revoir la loi sur l'exercice du droit syndical, afin de servir et promouvoir le travail syndical et déterminer les modalités de son exercice», a ajouté la commission, qui a salué l'initiative du Gouvernement d'élaborer ce projet de loi.

Après la présentation du projet d'amendement de la loi, les membres du Conseil de la Nation ont entamé le débat.

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL Amendement de la loi, «un jalon» pour renforcer le dialogue et faciliter l'action participative

Des membres du Conseil de la nation ont souligné, lors de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi N 90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d'exercice du droit syndical présenté mardi par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, que cet amendement constituait un «jalon supplémentaire» pour renouveler le travail syndical, renforcer le dialogue et faciliter l'action participative.

De nombreux sénateurs ont salué certains articles d'amendement contenus dans le projet, notamment l'article quatre qui prévoit la création de fédérations, de confédérations et d'unions ainsi que l'article 56 qui prévoit la protection du délégué syndical, soulignant la nécessité de «créer des mécanismes d'évaluation de la performance syndicale» et la nécessité d'une séparation «entre l'action syndicale, la responsabilité dans la gestion et l'appartenance politiques».

Pour sa part, le sénateur Mourad Lekhal considère que la révision de cette loi était nécessaire pour l'adapter aux évolutions récentes, saluant l'amendement qui a permis la création de fédérations et de confédérations et pour durcir les sanctions afin de rendre ce texte de loi plus efficace.

Les articles de ce projet de loi doivent être accompagnés de «mécanismes de suivi pour être plus efficace et garantir son application sur le terrain», a-t-il ajouté. De son côté, le sénateur Amri Dahane a salué certains des amendements contenus dans le projet de loi, particulièrement ceux relatifs à «la protection des délégués du licenciement arbitraire en raison de l'exercice de leur activité syndicale» et à «l'intégration des syndicats dans des fédérations et des unions», ce qui est à même de «renforcer le dialogue et de faciliter l'action participative».

Le projet de cette loi se veut «un ajout pour le renouvellement de l'action syndicale» et «un jalon supplémentaire pour la consolidation de l'exercice du droit syndical», a-t-il estimé. A son tour, Fouad Sebouta a affirmé que le projet de loi est intervenu pour actualiser certains articles et introduire d'autres amendements, en sus de l'ajout d'autres articles pour être au diapason de l'action syndicale, valorisant la concertation avec les différents acteurs dans l'élaboration de ce projet, ce qui devra, a-t-il dit, «faciliter l'opération de son application sur le terrain».

Par ailleurs, d'autres sénateurs ont soulevé certaines préoccupations, à l'instar du dossier d'insertion des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et de l'allocation chômage.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait affirmé lors de sa présentation du projet de loi que cet amendement «vise à conférer aux libertés syndicales un cadre juridique propice aux missions des organisations syndicales conformément aux normes internationales du travail et à renforcer les garanties juridiques qui accordent aux travailleurs salariés et aux employeurs le droit de créer des organisations syndicales en toute liberté et sans distinction aucune afin de défendre les intérêts matériels et moraux de leurs membres».

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation avait salué, dans son rapport préliminaire, l'initiative du gouvernement d'élaborer cette loi qui concrétise les engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment les 7e et 8e engagements de son programme électoral, liés au renforcement de la démocratie participative et à la construction d'une société civile libre, active et capable d'œuvrer à la protection des droits des travailleurs et la promotion du développement national.

GOVERNEMENT Toutes les dispositions du Code de commerce seront actualisées

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a indiqué lundi que son département s'attelle à l'actualisation des dispositions du Code de commerce, en vigueur depuis 1975, afin de l'adapter aux mutations en cours. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Tabi, qui répondait aux préoccupations des députés concernant le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant Code de commerce, a précisé que ce texte «qui n'a pas été amendé depuis 1975 fera l'objet d'une modification de fond en comble». Le ministre a expliqué que l'exposé qu'il a présenté devant les députés n'a porté que sur la nature juridique des start-up et que les aspects liés à la détermination de leur capital et de leur mode de prise de décisions sont définis dans les statuts, soulignant qu'il existe une différence entre une start-up et une petite et moyenne entreprise (PME). «La start-up est liée à l'innovation et peut être créée par une ou plusieurs personnes, tandis que la petite et moyenne entreprise peut concerner n'importe quel projet et être créée par pas plus de 9 personnes», a-t-il ajouté. Quant à la possibilité pour les start-up d'entrer en bourse, le ministre a estimé que c'était difficile et que seules les sociétés fortes peuvent le faire.

«Le capital de la société doit être égal ou supérieur à 500 millions de centimes et actuellement seules 5 ou 6 sociétés remplissent ce critère», a-t-il dit. Les députés, qui avaient salué, auparavant, l'amendement du Code de commerce, ont relevé, plusieurs insuffisances notamment la non définition du montant minimum ou maximum du capital des associés pour la création d'une entreprise et la révision du Code de commerce.

Le député Reda Amrane a fait savoir que ce projet n'avait pas fixé le plafond du montant de la création de l'entreprise ou de la société par action simplifiée issue des startups. De son côté, le député Mohamed Mir a mis l'accent sur l'impératif pour le secteur du Commerce de s'adapter aux exigences de l'heure et d'adopter de nouvelles méthodes de travail et des mécanismes modernes d'action.

SERVICES PUBLICS

M. Cherhabil insiste sur l'accélération de la numérisation des services publics et la création de pôles d'innovation numérique



L'accélération de la numérisation des services publics et la création de pôles d'innovation numérique dans les quatre coins du pays sont une «nécessité», a affirmé mardi M'sila le ministre de la Numérisation et des Statistiques Hocine Cherhabil.

Présidant une rencontre sur «La numérisation et l'innovation numérique», organisée à l'université Mohamed Boudiaf de M'sila dans le cadre de sa visite dans cette wilaya, le ministre a indiqué que «la numérisation des services publics se fait à travers la création de centres de données pour la certification électronique et nécessite la mise en place des conditions juridiques, financières et technologiques requises avec la création d'un environnement numérique».

M. Cherhabil a ajouté que son département œuvre dans le cadre de la numérisation des services publics «à la création de quatre pôles d'innovation numérique dans l'Est, l'Ouest, le Centre et dans le Sud du pays pour prendre en charge la promotion de la numérisation et sa généralisation».

Il a insisté, dans ce contexte, sur «la nécessité de numériser les services publics afin de réduire le temps et les déplacements vers les services gouvernementaux pour assurer le service public».

«La transition numérique est liée à la préservation de la souveraineté numérique nationale qui s'opère en faisant face à la dépendance économique et technologique», a estimé le ministre, relevant que cette transition repose sur des cadres nationaux.

Il a affirmé, dans ce sens, que c'est l'un des axes de travail de son département ministériel qui aspire à assurer des services de qualité par le biais de la numérisation.

Le ministre a souligné que sa visite vient couronner le cycle de formation lancé à M'sila par le Ministère de la Numérisation et des Statistiques au profit des anciens Scouts musulmans algériens sur le thème de la numérisation, afin d'en faire la promotion et associer l'ensemble des catégories de la société pour adhérer aux systèmes numériques, créés il y a plus de deux ans.

La visite a été également l'occasion pour donner le coup d'envoi de la caravane nationale «Un jeune, une idée», initiée par l'entreprise «Multi projets investissements», et constituée de porteurs de projets et de start-up avec l'objectif de promouvoir les investissements de jeunes dans le domaine des start-up et développer des partenariats, a affirmé le ministre qui a souligné que cette caravane sillonnera les wilayas du pays pour faire la promotion du slogan «Un jeune, une idée».

Pour le directeur de «Multi projets investissements», Anis Bentayeb, la caravane vise à favoriser les échanges entre les jeunes des différentes wilayas du pays dans le domaine de l'innovation et l'accompagnement en vue de la création de start-up.

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques a présidé à l'université Mohamed-Boudiaf un atelier intitulé «Les exigences des pôles de l'innovation numérique en Algérie» qui a donné lieu à la présentation de quatre communications et l'adoption de recommandations allant dans le sens de la stratégie nationale de transition numérique, incluant le développement de l'internet, la numérisation des services publics et leur cadre juridique, la formation, la sensibilisation à la numérisation et le cadre organisationnel de la numérisation.

COUR CONSTITUTIONNELLE - UNIVERSITÉ

Le président de la Cour constitutionnelle appelle les étudiants à œuvrer pour atteindre l'excellence scientifique

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj a appelé, mardi à Alger, les étudiants à œuvrer pour atteindre un niveau scientifique d'excellence leur permettant de préserver le Serment des chouchada et servir la patrie de la meilleure façon qui soit.

Les étudiants de différentes spécialités «sont appelés à se concentrer sur leurs études pour atteindre un niveau scientifique singulier leur permettant de servir l'Algérie dans le futur et préserver, partant, le Serment des Chouchada qui se sont sacrifiés pour que vive notre patrie», a précisé M. Belhadj qui a reçu une délégation d'étudiants inscrits à la faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université Tahri Mohamed Bechar à Bechar, dans le cadre de la stratégie de communication de la Cour constitutionnelle visant à s'ouvrir sur les universités, les écoles supérieures et les différents instituts.

Dans le même sens, il a



incité la délégation estudiantine à s'imprégner des hauts faits de leurs aïeux et d'avancer résolument vers un avenir meilleur qui ne saurait se réaliser sans des connaissances scientifiques qui se

consolideront dans l'avenir par la pratique au milieu professionnel.

Les étudiants ont eu à rencontrer nombre de membres et cadres supérieurs de la Cour, et se sont informés,

au cours d'une conférence animée par le Directeur des études et de la recherche, Mohamed Masmoudi, des prérogatives, l'organisation, les missions et le rôle de cette instance dans l'instauration de la justice constitutionnelle, avant de visiter les différentes structures de la Cour.

Dans une déclaration à l'APS, le doyen de la faculté, Dr. Lakhdar Maachi a indiqué que l'organisation de cette visite «s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'université de constituer les acquis scientifiques», en ce sens que la délégation s'est rendue au siège de l'ANIE, à la Cour suprême, et s'approprié à visiter, ultérieurement, l'école de la magistrature.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ouverture «prochaine» d'établissements de formation d'excellence spécialisés

Des établissements de formation d'excellence spécialisés seront ouverts «prochainement» à travers le pays pour garantir une formation «performante et de haut niveau» aux stagiaires, a déclaré mardi à Médéa le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi.

La création d'établissements de formation d'excellence spécialisés au niveau de certaines régions du pays «est l'une des priorités du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnel qui œuvre à moderniser et à perfectionner son système de formation eu égard à son importance stratégique et à sa qualité d'accompagnateur incontournable pour l'en-

semble des départements gouvernementaux», a indiqué le ministre, en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya.

«Nous avons lancé un premier établissement d'excellence dans la commune de Rouiba, à l'est d'Alger, et nous comptons procéder prochainement à l'ouverture d'un deuxième pôle à Er-Rahmania (Alger), ainsi que dans l'Ouest, l'Est et dans le Sud du pays, en vue de parvenir à former un réseau complet de structures de formation spécialisées en mesure de suivre l'évolution permanente que connaissent les différents secteurs d'activité et répondre à leurs besoins», a expliqué M. Merabi.

Le ministre, qui s'était déplacé suc-

cessivement à l'Institut national spécialisé de Médéa et au Complexe antibiologique du groupe Saidal, à Oued-Harbil, ouest de Médéa, pour s'enquérir des conditions de prise en charge des stagiaires en formation dans ce complexe, a insisté sur la «qualité de la formation et sur l'importance de la qualification professionnelle».

«Les structures de formation et d'enseignement professionnels ne doivent, en aucun cas, servir à former des chômeurs ou des personnes sans qualification professionnelle», a fait observer le ministre, considérant que le secteur a pour mission de «produire des professionnels capables d'intégrer rapidement le marché du travail».

HISTOIRE - RÉVOLUTION

Hommage à tous les amis de la Révolution de libération nationale à travers le monde

Le ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, Laïd Rebiga a annoncé, lundi à Batna, qu'un hommage sera rendu à tous les amis de la Révolution de libération nationale à travers le monde.

Lors de sa visite au siège du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) au chef-lieu de la wilaya à l'occasion de la commémoration du 66e anniversaire de la mort du héros Mustapha Benboulaïd, le ministre a souligné que cette initiative «s'inscrit dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale».

Cet hommage aux amis de la Révolution algérienne se veut «un geste de reconnaissance envers leurs honorables positions et leur soutien à la juste cause algérienne», a soutenu le ministre. M. Rebiga a entamé sa visite de deux



jours dans la wilaya de Batna par l'inauguration de la bibliothèque du secrétariat de wilaya de l'ONM, au centre ville de Batna, qui renferme des références importantes de l'histoire de la Révolution de libération nationale, et ce en prévision de son ouverture aux étudiants et chercheurs.

A cette occasion, le ministre a remis au secrétaire de wilaya de l'ONM une décision d'octroi de 1000 livres à la biblio-

thèque, dont la première série de publications du ministère sur le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, édition de janvier 2022.

Selon M. Rebiga, «cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, tend à répandre la culture historique dont le livre est la base.

Nous avons au ministère

des milliers d'ouvrages traduits, de nouveaux titres et des oeuvres complètes d'historiens qui comptent entre 50 à 60 volumes dans un seul domaine et pour seul historien à l'instar d'Abou El Kacem Saâdallah, a-t-il dit.

Pour les livres offerts par le ministère pour chacune des wilayas du pays, il s'agit d'une démarche visant à préserver la mémoire nationale et d'un devoir envers les chouchada et les moudjahidine, a poursuivi le ministre. M. Rebiga était accompagné, lors de sa visite, du wali de Batna Toufik Mezhoud.

Le ministre des Moudjahidine doit se rendre mardi au 2e jour de sa visite à Batna, au village Nara dans la commune de Menaâ ainsi qu'à Aris où il présidera la cérémonie de commémoration du 66e anniversaire de la mort du Chahid Mustapha Benboulaïd.

APS

ALGÉRIE - CHINE

Hakkar: « le projet phosphates intégré permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs d'engrais »

Le Projet phosphates intégré (PPI) permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants, a indiqué, hier à Alger, le PDG du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar.

"Ce projet permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays dans le monde dans l'export d'engrais et de fertilisants.

Actuellement, l'Algérie produit près de 3 millions de tonnes d'urée. Avec ce projet, l'Algérie produira plus de 6 millions de tonnes de produits phosphatés annuellement", a fait savoir M.

Hakkar dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de signature d'un pacte d'actionnaires pour la création, en partenariat algéro-chinois, d'une société par actions de droit algérien pour entamer le développement du PPI.

Selon le PDG de Sonatrach, ce projet impliquant les groupes algériens ASMDAL (filiale de Sonatrach) et Manadjim El Djazair (MANAL) d'une part, et les sociétés chinoises "Wuhuan" et "Tian'an" d'autre part, avec un investissement très important allant jusqu'à 7 milliards de dollars, s'étalera sur 4 wilayas de l'est du pays. Il comprend, également, a-t-il dit, des projets d'infrastructures connexes nécessaires pour accompagner le PPI, estimés à 5 à 6 milliards de dollars.

"Ce projet va mobiliser beaucoup de ressources financières, humaines et techniques.

Il aura des impacts sociaux et économiques, notamment dans l'est du pays.

Il concerne quatre wilayas mais il touchera indirectement jusqu'à sept wilayas", a-t-il détaillé, soulignant que cette signature constitue "une première étape avant un grand travail pour le lancement des travaux".

Pour sa part, le PDG du Groupe Asmidal, filiale de la compagnie Sonatrach, Mohamed Tahar Heouaine, a fait savoir que "les deux entreprises chinoises ont une grande expérience dans la technologie, la production d'engrais et l'exploitation minière du phosphate".

Dans un premier temps, a-t-il



expliqué, la société algéro-chinoise "Algerian Chinese Fertilizers Company" (ACFC), effectuera l'ensemble des études économiques et techniques.

Par la suite, une partie de la production sera orientée vers le marché local et une grande partie sera orientée vers l'export, ce qui fera de l'Algérie "l'un des importants producteurs et exportateurs d'engrais phosphatés sur le plan international.

"Ce projet utilise les dernières technologies pour une production importante de composés écologiques à moindre coût en valorisant l'ensemble des rejets au profit d'autres secteurs tels que les travaux publics, la construction et les énergies renouvelables", a affirmé M. Heouaine.

A noter que les groupes ASMDAL et MANAL et les sociétés chinoises WUHUAN et TIAN'AN ont signé, mardi à Alger, un Pacte d'Actionnaires pour la création, en partenariat, d'une société par actions de droit algérien pour entamer les activités préliminaires relatives au développement du PPI.

La nouvelle société dénommée

"ACFC" est détenue à 56% par la partie algérienne et à 44% par la partie chinoise.

Représentant un investissement d'environ sept (7) milliards USD, le PPI est le premier projet intégré en Algérie dans le domaine de l'exploitation minière et la production d'engrais, selon les données obtenues lors de la cérémonie de signature.

Il englobera le développement et l'exploitation du gisement de phosphates de Bled El Hadba, Djebel Onk, wilaya de Tébessa, la transformation chimique des phosphates à Oued Kébir, wilaya de Souk Ahras, la fabrication des engrais à Hadjar Soud, wilaya de Skikda, ainsi que des installations portuaires dédiées au niveau du port de Annaba.

Après l'achèvement du projet, la société produira à terme 5,4 millions de tonnes d'engrais par an.

Le projet permettra la création d'environ 12.000 emplois en phase construction et à terme, en phase exploitation, environ 6.000 emplois directs et 24.000 emplois indirects.

La sélection des deux partenaires chinois résulte d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert, lancé par la partie algérienne en mai 2021.

ALGÉRIE - ITALIE

Lancement officiel de l'Union des associations des Algériens d'Italie

L'Union des associations des Algériens d'Italie regroupant une élite de compétences nationales ainsi que les représentants d'associations algériennes activant depuis des années au sein de la société civile italienne a été lancée officiellement à Rome, a indiqué lundi un communiqué de l'ambassade d'Algérie en Italie. Ont assisté samedi à la cérémonie de lancement de cette initiative «première du genre en Europe», l'envoyée spéciale chargée de la Communauté nationale établie à l'étranger, Taous Djellouli Haddadi, qui se trouvait en Italie dans le cadre d'une visite de travail pour s'enquérir de la situation de la communauté, l'ambassadeur Abdelkrim Touahria, la consule générale d'Algérie à Milan, Nassima Hocine, le président de l'Union, Farid Mansouri, le député parlementaire de la communauté algérienne établie à l'étranger, Farès Rahmani ainsi que de nombreuses compétences algériennes établies en Italie, précise-t-on de même source. A cette occasion, l'envoyée spéciale a indiqué que cette initiative était fortement saluée par les hautes autorités du pays qui lui apportent leur total soutien et encouragent tous les membres de la communauté nationale à l'étranger à s'inspirer de cette expérience pour rassembler et encadrer les compétences afin qu'elles puissent bien représenter la communauté à l'étranger.

Elle a en outre appelé l'union à «ne ménager aucun effort pour s'ériger en véritable force de proposition et servir de trait d'union et de passerelle de communication et de coopération avec les représentations diplomatiques et consulaires algériennes en Italie», invitant les autres associations algériennes à la rejoindre. La visite de l'envoyée spéciale vient «en application des instructions du Président de la République visant à prendre en charge les préoccupations de la communauté algérienne à l'étranger, à protéger ses intérêts et à l'associer à l'effort collectif au service du pays, par la mise en place de cadres et mécanismes adaptés permettant aux compétences nationales à l'étranger d'apporter leurs contributions», selon le communiqué.

Mme Djellouli-Haddadi a entamé sa visite en assistant à la commémoration du 60e anniversaire de la Fête de la Victoire, en présence du personnel de l'ambassade d'Algérie à Rome et de membres de la communauté nationale établie en Italie, avant de tenir une réunion avec des représentants de la communauté, au cours de laquelle elle a écouté «leurs préoccupations et propositions». L'envoyée spéciale a, par la même occasion, répondu aux questions liées à «leur situation dans le pays de résidence, et aux sujets politiques, économiques, sociaux et culturels de notre pays, dans une ambiance familiale de respect mutuel».

Mme Djellouli-Haddadi a tenu, par ailleurs, à affirmer le «grand intérêt» qu'accordent les hautes autorités algériennes à «la prise en charge totale des préoccupations des membres de la communauté nationale, en adressant des instructions aux différents centres diplomatiques et consulaires, afin de développer leurs méthodes de travail en matière de gestion consulaire et d'interaction avec les ressortissants algériens».

A travers ces instructions, les hautes autorités tendent à «aplanir tous obstacles auxquels la communauté est confrontée dans les pays de résidence», a souligné l'envoyée spéciale qui s'est engagée à «faire part des préoccupations soulevées aux autorités algériennes compétentes en vue de les traiter rapidement et de manière optimale».

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ALGÉRIE - TUNISIE

Lancement de 25 projets communs et 6 laboratoires d'excellence

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane et son homologue tunisien, Moncef Boukthir ont supervisé le lancement de 25 projets communs de recherche et six (6) laboratoires d'excellence sélectionnés par la commission mixte algéro-tunisienne dans le cadre du développement du programme de coopération scientifique bilatérale.

A l'occasion d'une visite qu'il a effectuée en Tunisie, M. Benziane et son homologue tunisien ont supervisé le lancement de 25 projets de recherche communs et six (6) laboratoires d'excellence sélectionnés par la commission mixte algéro-tunisienne au titre du programme de coopération scientifique basé sur l'encouragement des recherches appliquées, la formation et la recherche dans le cadre de la coordination entre les laboratoires de recherche relevant des universités, des grandes écoles et des acteurs socio-économiques des deux pays», a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Plusieurs thèmes de recherche ont été choisis par les chercheurs algériens et tunisiens à savoir «la biotechnologie et ses applications dans l'agriculture, l'eau, l'environnement, la sécurité alimentaire, le développement durable, les sciences humaines et sociales, l'énergie, les sciences de la matière, l'électronique, la mécatronique et les TIC», a précisé la même source. Le lancement des projets de recherche intervient en parallèle

avec «la tenue de la conférence de partenariat Algérie-Tunisie qui se réunit une fois par an», a expliqué le ministère dans son document, ajoutant que M. Benziane avait mis l'accent, dans ce sens, sur «la relance de la conférence pour traiter les questions qui concernent le secteur de l'Enseignement supérieur dans les deux pays et l'évaluation des résultats des travaux en permanence».

«A cet effet, nous avons soutenu la coopération entre les universités algériennes et tunisiennes frontalières à travers le groupe 5+5 qui a été renouvelé au regard du niveau des relations liant les chercheurs et responsables des établissements universitaires des deux pays, et ce en vue de donner plus de dynamisme à la coopération entre les centres et instances de la recherche scientifique et technologique».

La visite du ministre en Tunisie a été sanctionnée par «la signature de plusieurs conventions entre les établissements d'enseignement supérieur des deux pays, notamment frontaliers», note la même source.

Visant à «relancer la coopération et l'échange entre les établissements universitaires, ces conventions traduisent la forte volonté politique des deux pays frères et s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de respect, d'échange et de solidarité dans le contexte de l'établissement d'un espace cohérent faisant partie intégrante des efforts du développement

durable». Ces relations «mettent l'accent sur l'importance majeure qu'accorde l'Algérie au développement de la coopération commune entre les universités et les centres de recherche algériens et leurs homologues tunisiens, en œuvrant à développer cette dynamique avec toutes ses dimensions conformément à la volonté politique des deux pays et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Ainsi, les travaux de la conférence de partenariat algéro-tunisien dans le domaine de l'enseignement supérieur ont été clôturés, mardi, par la lecture des rapports des comités des recteurs des universités aussi bien que la recherche scientifique et la mobilité. Il a été procédé également à la signature des procès verbaux finaux des comités et le procès verbal final de la conférence qui a comporté des résultats «privilégiés» que les parties vont concrétiser à court, à moyen et à long terme. Lors de sa visite en Tunisie, M. Benziane s'est rendu au siège de l'Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture (ALECSO), où s'est tenue la cérémonie de signature de l'accord de coopération entre l'Algérie et cette organisation. A ce propos, il a précisé que cet accord de coopération était «le meilleur cadre devant perfectionner le niveau de participation des établissements algériens d'enseignement supérieur à la mise en œuvre des programmes et projets de l'ALECSO, et ren-

forcer sa position en intensifiant sa représentation au sein des structures et organes exécutifs de l'Organisation». Les établissements algériens devront, à travers cet accord, offrir des échanges d'expériences et d'informations dans des domaines scientifiques d'intérêt commun, a-t-il souligné. L'accord constitue également «une occasion pour tirer profit de l'expertise de l'ALECSO, dans le cadre de la Ligue des Etats arabes, et examiner les grands dossiers dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à l'instar de la gouvernance, la qualité et l'agrément des établissements d'enseignement supérieur, l'employabilité des diplômés et les moyens de promouvoir la relation entre l'université et l'entreprise économique», note le communiqué.

En contrepartie, l'Algérie offre assistance et un accompagnement de haut niveau, à travers les bourses qui proposent certains pays arabes, en ce sens que cet accord vient «élargir le cercle de ces bourses d'études pour inclure notamment les domaines prioritaires des pays membres de l'ALECSO».

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique effectuée à partir de ce dimanche une visite de deux jours en Tunisie, à l'invitation de son homologue tunisien, en vue de «renforcer la coopération scientifique et universitaire entre les deux pays».

FORUM ALGÉRO-AMÉRICAIN SUR L'ÉCONOMIE VERTE D'importantes opportunités de partenariat évoquées

Les participants à la première édition du Forum algéro-américain sur l'économie verte, dont les travaux ont débuté mardi à Alger, ont mis en avant l'existence d'importantes opportunités en matière de partenariat entre les opérateurs algériens et américains dans le domaine de l'économie verte, notamment dans la valorisation des déchets et des énergies renouvelables.

Intervenant à l'ouverture des travaux de ce forum organisé par le Conseil d'affaires algéro-américain, le ministre de l'Environnement, Samia Moualifi a appelé les opérateurs économiques algériens et américains à intensifier le partenariat dans le domaine de l'économie verte et circulaire, dans toute ses dimensions afin de créer la richesse et préserver les ressources naturelles. Mme Moualifi a rappelé l'importance de l'économie verte et circulaire dans le renforcement du développement durable et la création d'emploi, ajoutant que l'économie circulaire constitue un "axe principal" de la nouvelle vision économique du pays, tout en évoquant les efforts consentis par son département pour encourager et orienter les porteurs de projets à créer leurs entreprises dans le domaine de l'économie verte.

De son côté, le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Benatou Ziane a affirmé que ce Forum constitue "une opportunité pour encourager les opérateurs algériens et américains à nouer des partenariats bénéfiques dans le domaine de l'économie circulaire notamment dans la valorisation des déchets". M. Ziane a indiqué que ce Forum constitue aussi "une occasion pour les participants algériens de profiter des échanges avec leurs partenaires potentiels américains pour tirer profit de leur expertise dans le domaine de l'économie circulaire et verte".

Présent à cet événement, le Coordinateur des Nations Unies en Algérie, Alejandro Alvarez, a soutenu, pour sa part, que la transformation des modèles économiques, "est une priorité" pour se diriger vers l'économie verte et circulaire, appelant à renforcer le partenariat avec les opérateurs algériens et américains dans le domaine des énergies renouvelables et l'économie verte.

Le Coordinateur des Nations Unies a mis en avant également l'importance de la question environnementale dans le développement durable d'où la nécessité d'intensifier les investissements dans le domaine de l'économie verte.

Davantage implication et mobilisation des PME et des startups

De son côté, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a souligné l'importance de ce Forum qui vise l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les opérateurs des deux pays avant dans le domaine de l'économie verte.

A ce propos, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhoune a affirmé que l'objectif recherché à travers cette rencontre est d'encourager la création de startups dans le tri et la valorisation des déchets, insistant sur l'importance d'échange d'expertise entre les opérateurs des deux pays dans le domaine de l'économie verte et circulaire. Dans le même sillage, les présidents des organisations patronales ont souligné lors de leurs interventions la nécessité de soutenir les projets de valorisation des déchets et de production d'énergie sur la base des sources naturelles. Dans ce sens, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, a affirmé que son organisation encourage l'investissement dans le domaine de l'économie verte pour un "meilleur avenir" à l'environnement, tandis que le président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a évoqué "la transition énergétique et l'économie verte, qui exigent, selon lui, "la mobilisation de tous et l'implication des PME et des startups dans ces domaines créateurs de richesse et d'emploi". Prenant part à ce forum, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) Saida Neghza a salué, quant à elle, la tenue de cette rencontre, soulignant l'engagement de la CGEA à soutenir les entreprises voulant investir dans le domaine du recyclage qui offre "d'énormes opportunités d'investissements rentables". Le 1er Forum algéro-américain sur l'économie verte, qui se poursuivra jusqu'au 24 mars courant, a vu la participation d'experts, d'entreprises et d'opérateurs économiques des deux pays qui débattront trois principaux axes environnementaux : le recyclage des déchets, les énergies renouvelables, l'infrastructure résiliente et l'agriculture écologique.

SONATRACH

Signature d'un pacte d'actionnaires pour la création d'une société algéro-chinoise pour le projet phosphates intégré

Les groupes algériens ASMIDAL (filiale de Sonatrach) et MANAL d'une part, et les sociétés chinoises WUHUAN et TIAN'AN d'autre part, ont signé mardi à Alger un Pacte d'Actionnaires pour la création, en partenariat, d'une société par actions de droit algérien pour entamer les activités préliminaires relatives au développement du Projet Phosphates Intégré (PPI).

La nouvelle société dénommée Algerian Fertilizers Company (ACFC), est détenue à 56% par la partie algérienne et à 44% par la partie chinoise. Représentant un investissement d'environ sept (7) milliards USD, le PPI est le premier projet intégré en Algérie dans le domaine de l'exploitation minière et la production d'engrais, selon les données obtenues lors de la cérémonie de signature.

Il englobera le développement et l'exploitation du gisement de phosphates de Bled El Hadba, Djebel Onk,



Signature du pacte d'actionnaires pour la création d'une société par actions de droit algérien pour entamer les activités préliminaires relatives au développement du Projet Phosphates Intégré (PPI) à Oued Kébir, wilaya de Tébessa, la transformation chimique des phosphates à Oued Kébir, wilaya de Souk Ahras, la

fabrication des engrais à Hadjar Soud, wilaya de Skikda, ainsi que des installations portuaires dédiées au niveau du port de Annaba. Après l'achèvement du projet, la société produira à terme 5,4 millions de tonnes d'engrais par an. Le projet permettra la création d'environ 12.000 emplois en phase construction et à terme, en phase exploitation, environ 6.000 emplois directs et 24.000 emplois indirects. La sélection des deux partenaires chinois résulte d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert, lancé par la partie algérienne en mai 2021.

ADJUDICATION DE TITRES MINIERES

79 offres techniques en lice pour 9 sites miniers d'or

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a reçu 79 offres techniques, suite au lancement d'un avis d'appel d'offres national et international pour la mise en adjudication de neuf (09) permis miniers pour exploration de l'or, dont la séance publique d'ouverture des plis s'est déroulée, mardi, au siège du ministère de l'Énergie et des mines.

Lancé le 20 décembre 2021, l'avis d'appel d'offres national et international pour la mise en adjudication de 9 permis miniers pour exploration de l'or dans les wilayas de Tamanrasset et Tindouf a intéressé 79 soumissionnaires qui ont retiré les cahiers de charges auprès de l'ANAM dans le cadre de la première phase relative à l'offre technique.

L'ouverture des plis de cette 52ème session d'adjudication de titres miniers s'est déroulée en séance publique en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ainsi qu'un huissier

de justice. Les soumissions portent sur des sites situés dans les wilayas de Tamanrasset (7 sites) et de Tindouf (2 sites). Pour la wilaya de Tamanrasset, il s'agit des sites «Seldrar», «Isselfane sud», «Isselfane sud2», «Tan Chaffo Ouest» à In Amguel et du site Timolitime à Tazrouk. S'agissant de la wilaya de Tindouf, il a été proposé deux sites miniers «Akilet Deilel -zone B» et de «Bled M'dena».

Les substances minérales de ces sites concernent l'exploration de l'or, le cuivre et le molybdène dont les destinations englobent la joaillerie pour l'or et la joaillerie-industrie pour le cuivre et le molybdène. Lors de cette séance, il a été relevé un «engouement» des soumissionnaires pour les quatre sites situés dans la wilaya de Tamanrasset («Isselfane sud», «Isselfane sud2», «Timolitime» et «Seldrar») ainsi qu'un site situé dans la wilaya de Tidouf («Akilet Deilel -zone

B»). Le président du Comité de direction de l'ANAM, Smail El Djouzi, qui a présidé la séance, a assuré que les «portes de l'Agence sont grandes ouvertes devant tous ceux qui sont intéressés par l'investissement dans le domaine minier dans le grand Sud».

«L'ANAM a pour ambition de relancer les activités minières dans les régions du grand sud algérien afin de créer des postes de travail au profit de la population locale et travailler ainsi à la relance de l'économie nationale», a souligné le même responsable.

Les soumissionnaires retenus pour l'offre technique seront invités le 20 avril prochain à présenter leurs offres financières, au niveau du ministère de l'Énergie et des mines. L'ouverture des plis se fera le même jour dans le même lieu de dépôt, en séance publique et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants mandatés, a-t-on indiqué.

CNESE

M. Bouchenak Khelladi reçoit la directrice du Bureau de l'OIT à Alger

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed a reçu, à Alger la directrice du Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, Rania Bikhazi, avec laquelle il a évoqué l'état des relations qui lient les deux institutions, a indiqué mardi le CNESE dans un communiqué. Lors de la rencontre, qui s'est tenue en présence de la vice-présidente du Conseil, Hasna Amina Mes-

said, les deux responsables ont passé en revue l'état des relations qui lient les deux institutions et examiné les voies et moyens de les renforcer à travers la signature d'un mémorandum d'entente assorti d'un plan d'action de court et moyen terme, a précisé la même source.

Dans ce cadre, le président du conseil a recommandé la mise en place d'un groupe de travail conjoint pour identifier les axes de collaboration et discuter des modalités de leur mise en œuvre avec comme point de mire l'accompagnement

du programme du Président de la République, a ajouté le communiqué.

Pour sa part, la responsable de l'OIT a affirmé sa disponibilité à mettre à la disposition du CNESE l'expertise et l'appui technique de son institution, notamment en ce qui a trait aux problématiques du dialogue social, la sécurité sociale, la gouvernance du travail, l'emploi vert et la médiation.

Dans ce sillage, le CNESE a rappelé qu'un accord de coopération a été signé, en 2012 à Alger, entre l'Associa-

tion internationale des conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS) dont le CNESE est membre, et l'OIT. «Cet accord a été signé par le CNESE d'Algérie qui assurait la présidence en exercice de l'AICESIS et le directeur général de l'OIT, ce qui a donné naissance à un programme de coopération extrêmement dense entre les deux entités, particulièrement en matière de protection et sécurité sociale, de travail décent et des nouveaux métiers», a-t-on souligné de même source.

M'SILA

Le ministre de la numérisation appelle les start-ups à évoluer dans le cluster

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a appelé mardi à M'sila, les start-ups à «évoluer dans le cadre du cluster», un système qui englobe les centres de recherche, les entreprises, les start-ups, les banques et les ministères concernés par le développement des start-ups.

Intervenant au cours de sa visite à une exposition organisée à l'incubateur des start-ups de l'université de M'sila, le ministre a expliqué le rôle du système cluster qui facilite l'accès des start-ups à la production et à la mise en œuvre des idées novatrices. Cette concordance entre les composants du cluster

contribuera à développer les start-ups, à créer une valeur ajoutée et à développer les domaines de la numérisation.

Le ministre a appelé les autorités à encourager les entreprises actives dans le domaine de la récupération des déchets et encourager également «la citoyenneté numérique» qui fera l'objet d'une convention signée entre son département ministériel et les Scouts musulmans algériens (SMA). Le ministre présidera également une rencontre sous le thème de la numérisation à l'université de M'sila.

BANQUES CENTRALES

La BRI boucle une nouvelle étude de faisabilité sur les monnaies numériques

La banque des règlements internationaux (BRI) a bouclé une nouvelle étude de faisabilité sur les monnaies numériques de banques centrales qui visait à identifier les défis que posent les paiements avec plusieurs devises différentes, annonce-t-elle mardi.

Appelé projet "Dunbar", l'étude a été menée avec les banques centrales d'Australie, de Malaisie, de Singapour et d'Afrique du Sud, qui ont testé ensemble deux prototypes pour une plateforme partagée avec l'appui du pôle d'innovation de la BRI à Singapour, indique-t-elle dans un communiqué.

La plateforme a été conçue de manière à faciliter les transactions transfrontalières directes entre plusieurs institutions financières dans différentes monnaies, ce qui pourrait potentiellement réduire leurs coûts et accélérer la vitesse à laquelle elles sont réalisées, précise la BRI. "Ce projet a identifié trois questions critiques", explique l'institution considérée comme la banque centrale des banques centrales. La première est de savoir quelles sont les entités



qui doivent être autorisées à détenir des monnaies numériques de banques centrales et réaliser des transactions sur cette plateforme. La deuxième est de comprendre comment simplifier les flux de paiements transfrontaliers tout en respectant les différences réglementaires d'un pays à l'autre. La troisième est d'évaluer les arrangements

nécessaires en terme de gouvernance pour que les différents pays soient suffisamment à l'aise pour partager des infrastructures nationales critiques comme c'est le cas d'un système de paiement, énumère la BRI. La mise en place d'une version numérique des monnaies, comme par exemple une potentielle version numérique de l'euro ou du dollar,

est un grand chantier d'avenir pour les banques centrales alors que les paiements numériques et cryptomonnaies comme le bitcoin sont en plein essor.

La BRI a lancé plusieurs expérimentations sur ces monnaies, notamment avec la Banque de France et la Banque nationale suisse, dont le "Projet Jura", en référence à la chaîne de montagnes qui sépare la France et la Suisse, pour tester des paiements internationaux en monnaies numériques de banques centrales sur un registre distribué. Début mars, le président américain Joe Biden a, de son côté, signé un décret pour lancer avec prudence des travaux concernant un potentiel dollar numérique, demandant au ministre de l'Économie de lui remettre un rapport sous six mois sur "le futur de la monnaie".

PÉTROLE

Le Brent s'approche des 116 dollars à Londres

Les prix du pétrole poursuivaient mardi leur hausse, après avoir réalisé la veille un bond de plus de 7%. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai grappillait 0,05% à 115,68 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour d'utilisation comme contrat de référence, est en très légère baisse de 0,55% à 111,50 dollars. Le pétrole a commencé la séance matinale en force, avec un prix ayant avoisiné les 119,05 dollars le baril de Brent, alors que le baril de West Texas Intermediate (WTI) s'était ouvert à 113,23 dollars. La veille, les cours de l'or noir ont bondi de plus de 7%, impactés par le conflit en Ukraine et de nouvelles inquiétudes quant à l'offre sur un marché suite à l'annonce de l'Arabie saoudite, premier exportateur de pétrole brut au monde, d'une "réduction temporaire" de sa production de pétrole dans l'une des installations du groupe Aramco, touchée par une attaque des Houthis du Yémen voisin.

SUISSE

Les achats de devises de la banque centrale reculent à 21,1 mds

La banque centrale suisse a racheté des devises à hauteur de 21,1 milliards de francs suisses (20,5 milliards d'euros) en 2021, annonce-t-elle mardi, soit un net recul par rapport aux près de 110 milliards de francs dépensés en 2020. Pour stabiliser le franc suisse face au choc économique de la pandémie, la Banque nationale suisse (BNS) avait multiplié les interventions sur le marché monétaire en 2020, rachetant massivement des devises. En 2021, la BNS a poursuivi ses rachats de devises pour limiter les pressions sur sa monnaie, le franc suisse faisant partie des valeurs refuge, comme le yen japonais, l'or ou les emprunts allemands. «Par rapport à l'année précédente, la BNS a toutefois dû intervenir moins souvent et de façon nettement moins marquée», précise-t-elle dans son rapport de gestion pour l'année 2021. Pour lutter contre la surévaluation de sa monnaie, la banque centrale suisse applique un taux négatif de -0,75% aux avoirs que doivent lui confier les banques et institutions financières afin de décourager les investisseurs de se réfugier derrière le franc suisse durant les périodes d'incertitudes sur les marchés. Mais elle intervient aussi ponctuellement sur le marché monétaire lorsque le franc suisse connaît des poussées de fièvre. «En 2021, la pandémie de Covid-19 a continué, pour la deuxième année consécutive, à marquer l'économie mondiale, laquelle a néanmoins pu se remettre de la profonde récession qu'elle avait connue en 2020», fait valoir la BNS dans son rapport de gestion. «L'économie suisse a bien traversé la crise du coronavirus en comparaison avec d'autres pays industrialisés», poursuit la BNS, notant qu'elle a connu «un redressement relativement rapide» en 2021. Mais le franc suisse s'est «maintenu à un niveau élevé, subissant par moments des pressions à la hausse», souligne la BNS.

MONNAIES

Le dollar au plus haut depuis six ans face au yen

Le dollar américain montait face à un panier d'autres monnaies et atteignait un plus haut depuis début 2016 face au yen, galvanisé par la détermination de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Ce mardi matin, le Dollar index, qui compare le billet vert à un panier d'autres principales devises, prenait 0,25% à 98,75 points. Les gains du dollar étaient particulièrement marqués face à la monnaie japonaise, qui perdait 1,13% à 120,85

yens, après avoir atteint un plus bas depuis six ans à 120,91 yens.

Après avoir remonté les taux directeurs américains pour la première fois depuis le début de la pandémie de Covid-19 et signalé sa volonté de les voir grimper rapidement au fil de l'année la semaine dernière, le patron de la Fed Jerome Powell a enfoncé le clou lundi soir. «Si nous déterminons que nous devons resserrer au-delà de la mesure

considérée comme neutre de 2% ou 2,5%, «nous le ferons également», a-t-il souligné. La Fed est poussée à agir par l'inflation qui est à son plus haut depuis 40 ans aux Etats-Unis. La Banque du Japon, de son côté, fait face à une accélération de l'inflation mais bien plus modérée, et maintient pour l'instant sa politique ultra-accommodante. L'euro s'inscrivait en baisse moins marquée (-0,24% à 1,0990 dollar).

ETATS-UNIS

Le coton à son prix le plus élevé depuis plus de dix ans

La sécheresse prolongée qui frappe certaines régions du centre des Etats-Unis a propulsé le coton à son prix le plus élevé depuis plus de dix ans.

La fibre végétale a atteint lundi 1,3171 dollar la livre (453 grammes environ) sur le principal contrat à terme américain, soit 7% de plus que la veille et quasiment

50% de plus que mi-septembre. Il faut remonter à juillet 2011 pour trouver un cours plus élevé.

Le nord-ouest du Texas, Etat qui assure 40% environ de la production du coton américain, connaît depuis début janvier un manque de précipitations exceptionnel. Or le coton est planté à partir de mars, jusqu'en juin, selon

les régions. «Donc le volume de la récolte va être très incertain», a expliqué John Robinson, professeur à l'université Texas A&M et spécialiste du coton. Beaucoup comparent déjà les conditions climatiques en cours à la pire sécheresse jamais vue pour le coton américain, soit 2011.

À l'époque, les prix étaient

montés jusqu'à 2,27 dollars la livre. Cette sécheresse frappe un marché qui était déjà tendu en raison de la hausse de la demande pour les textiles en coton, liée à la pandémie et au fait de passer plus de temps chez soi.

En outre, la Chine, de loin premier producteur et importateur mondial, a accéléré sa demande.

USA

La Fed prête à relever ses taux «plus agressivement» si nécessaire

La banque centrale américaine est prête à accélérer la hausse de ses taux en 2022, et à les relever de plus d'un quart de point de pourcentage à une ou plusieurs reprises si nécessaire, a indiqué lundi son président Jerome Powell. «Si nous concluons qu'il est approprié d'agir plus agressivement en augmentant les taux directeurs de plus de 25 points de base lors d'une réunion ou de plusieurs réunions, nous le ferons», a déclaré Jerome Powell lors de la conférence annuelle de la National Association for Business Economics (NABE). La Fed a relevé mercredi ses taux directeurs, pour la première fois depuis 2018, afin de lutter contre la forte inflation. Elle a opté pour une première hausse modérée, d'un quart de point de pourcentage, et non d'un demi-point directement, ce qui aurait été un mouvement inhabituellement rapide. Les taux directeurs, qui se trouvaient depuis mars 2020 dans une fourchette de 0 à 0,25%, se situent donc désormais entre 0,25 et 0,50%. Et plusieurs nouvelles hausses sont à prévoir en 2022, peut-être même une à chaque réunion. La majorité des responsables du comité monétaire evoient les taux s'établir à environ 1,75% fin 2022. Mais «si nous déterminons que nous devons resserrer au-delà de la mesure considérée comme neutre de 2 ou 2,5%, «nous le ferons également», a souligné le président de la puissante réserve fédérale. Les prix, en effet, ne cessent de grimper. Mercredi, le comité monétaire de la Fed a également actualisé ses perspectives économiques, et revu en forte hausse ses prévisions d'inflation, à 4,3%, soit deux fois plus que ce qui était attendu en décembre.

MAROC

L'augmentation des taux d'intérêt par la Fed va creuser le déficit commercial

La décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) d'augmenter les taux d'intérêt sur les fonds fédéraux va accélérer l'exode des capitaux vers les marchés financiers américains et contribuera au creusement du déficit commercial du Maroc, ont estimé des experts marocains. «La décision de la Fed d'augmenter les taux d'intérêt sur les fonds fédéraux va accélérer l'exode des capitaux vers les marchés financiers aux Etats-Unis. Cette augmentation, d'un quart de point de pourcentage à 0,5%, la première depuis 2018, affectera les emprunts marocains sur les marchés internationaux en raison de la hausse du dollar», a déclaré Omar Bako, analyste économique et expert

en politique de change lors d'une émission télévisée, relayée lundi par des médias locaux. En effet, le Makhzen envisage de recourir au marché international pour emprunter environ 4 milliards de dollars comme prévu dans la loi de Finances 2022, en plus de 65,4 milliards de DH (environ 6,59 milliards de dollars) sur le marché intérieur par le biais de la dette à moyen et long terme. Selon M. Bako, la mesure aura «des répercussions négatives» sur les importations marocaines, notamment celles des produits énergétiques et de blé.

Tayeb Aisse, expert économique, indique, pour sa part, que l'augmentation du taux d'intérêt du Trésor américain se répercute directement à la hausse de

la valeur du dollar, ce qui conduit à la dépréciation du dirham marocain par rapport à cette monnaie sur laquelle le Maroc compte pour acquies ses besoins sur les marchés étrangers. Ce qui fera monter le niveau de l'inflation. Ainsi, l'économiste s'attend à ce que «le déficit de la balance commerciale marocaine augmente à la suite de ces développements», ajoutant que les exportations marocaines «ne couvrent actuellement que 62% des importations». Il considère, par ailleurs, que l'augmentation des taux d'intérêt sur les fonds fédéraux américains «contribuera à creuser ce déficit, en particulier avec la hausse des prix du pétrole et du blé sur les marchés mondiaux».

BECHAR

Saisie de plus de 2 kg de kif traité

Plus de 2 kg de kif traité et 4.768 comprimés de psychotropes ont été saisis dans 60 affaires liées au trafic de drogue impliquant 70 individus et traitées par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de janvier à la mi-mars 2022, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Bechar.

Un montant de 840.000 DA a été également saisi au cours de ces affaires menées dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalités en milieu urbain, a-t-on ajouté.

Durant la même période, il a été procédé aussi au traitement de quatre (4) affaires concernant le port d'armes blanches prohibées de classe 6, impliquant six (6) individus en possession de deux (2) sabres et quatre (4) grands couteaux de boucherie, ainsi qu'à l'arrestation de deux (2) autres personnes recherchées par la justice et trois (3) autres faisant l'objet d'un mandat d'arrêt et de convocation par la justice.

BEJAIA

Aucun logement n'a été classé dans la catégorie rouge

Aucun logement n'a été classé dans la catégorie rouge après le séisme de magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter qui a frappé Bejaia et ses environs vendredi dernier en fin de matinée, a-t-on indiqué dans un rapport de la direction locale de l'organisme de Contrôle technique de constructions (CTC), arrêté dimanche à 21H00.

«Il n'y a pas de logements classés dans la catégorie rouge», a soutenu Allaoua Moulai, directeur de cet organisme dont les équipes, composées essentiellement d'ingénieurs, ont effectué, dès la première secousse tellurique, une reconnaissance et un contrôle à travers tous les quartiers de la ville.

Au total 191 sites, représentant près de 600 logements collectifs ou individuels, ont été passés au peigne fin et dont à peine 17 % ont été classés en «orange 1V», fragilisés mais pas au point de représenter un risque d'effondrement imminent, a précisé le même responsable.

La prospection va se poursuivre, a-t-il dit, «jusqu'au contrôle intégral des différents quartiers, notamment dans les endroits signalés à forts dommages».

Il s'agit, en l'occurrence, d'habitations anciennes ou récentes dans lesquelles il a été relevé ou déploré des chutes d'éléments de construction, notamment les cloisons, les pignons et les éléments porteurs, a expliqué M. Moulai.

«Beaucoup de cas recensés ont été victimes de fissurations dans les murs, ou simplement de la perte de leur crépissage qui se sont détachés des murs, donc en rapport avec de simples travaux de maçonnerie», a-t-il noté.

Finalement, le séisme, a valu beaucoup plus par la peur qu'il a suscité que par le mal qu'il a fait, surtout en comparaison avec la secousse survenue en 2021, il y a une année jour pour jour, dont les conséquences ont été nettement plus importantes, notamment, sur l'immobilier urbain, qui a grandement souffert, rappelle-t-on.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

46 morts et 1094 blessés en une semaine

Quarante-six personnes (46) sont mortes et 1094 autres ont été blessées dans 940 accidents de la circulation survenus durant la période du 13 au 19 mars à travers le territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa avec 6 personnes décédées sur les lieux d'accident et 46 autres blessées suite à 24 accidents de la route, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile ont effectué 1116 interventions pour procéder à l'extinction de 754 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger avec 67 interventions pour l'extinction de 37 incendies.

ALGER - LUTTE CONTRE LA DÉBAUCHE

Arrestation de six individus et saisie des comprimés psychotropes

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Zeralda ont arrêté six individus (trois hommes et trois femmes) dont une fille mineure pour prostitution et incitation à la débauche, avec la saisie d'une somme d'argent et de comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale (GN) à Alger.

«Sur la base d'une information obtenue par la Brigade territoriale de la GN à Balota, selon laquelle un appartement dans la ferme de Khaiti Ahmed, dans la commune de Staoueli est utilisé dans la prostitution et l'incitation à la débauche, la brigade en question, soutenue par les membres de la division territoriale de la GN à Zeralda et de la section de sécurité et d'intervention (SSI) de la GN à «Palm-Beach», ainsi que de la composante féminine, a perquisitionné le domicile suspecté et arrêté trois hommes et trois femmes, dont une fille mineure, a précisé le communiqué. La perquisition du



domicile a également permis la saisie d'une somme d'argent estimée à 18.500 Da issus des revenus de la prostitution,

ainsi que des comprimés psychotropes. Tous les individus arrêtés ont été conduits au siège de la brigade et une

enquête a été ouverte concernant cette affaire».

Selon la même source, «tous les individus arrêtés ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, pour création d'un lieu réservé à la prostitution et à la débauche, possession, gestion ou financement d'un lieu réservé à la prostitution, et utilisation et incitation d'une personne pour se livrer à la prostitution ou la tentation de la prostitution ou de la débauche, outre l'incitation d'une mineure à la prostitution, ou à la débauche ou sa facilitation, la possession et le trafic de substances psychotropes».

GESTION DES DÉCHETS

L'Algérie se qualifie à la phase finale du WSIS Prizes 2022

L'Algérie s'est qualifiée pour la 1ère fois à la phase finale du Concours 2022 des Prix des meilleurs projets du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Prizes 2022) dans sa 11e édition, à travers le Salon algérien virtuel sur les déchets, organisé chaque année par l'Agence nationale des déchets (AND), a indiqué mardi un communiqué de l'Agence.

«L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois à la phase finale du Concours 2022 des Prix des meilleurs projets du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Prizes 2022), dans sa 11e édition, à travers le Salon algérien virtuel sur les déchets, organisé chaque année

par l'AND, et qui se veut une plateforme électronique virtuelle pour promouvoir le partenariat, créer des passerelles d'échange et de communication entre les différents acteurs dans le domaine de la gestion des déchets», a précisé la source. A travers ses pavillons virtuels, le Salon regroupe des opérateurs économiques privés et publics, des startups, des représentants de la société civile, des chercheurs et des professionnels du secteur de gestion des déchets, note le communiqué. Des conférences animées par des experts nationaux et internationaux sont également prévues pour examiner les moyens de relance du développement en matière de valorisation des déchets. Le

WSIS a été créée à la demande des concernés pour la mise en place d'un mécanisme efficace permettant d'évaluer les projets et les activités qui utilisent les TIC en faveur du développement durable, rappelle l'AND. Les prix du sommet constituent l'unique plateforme mondiale pour présenter des expériences réussies en matière de mise en œuvre de programmes d'action du sommet et les objectifs du développement durable, indique la même source, ajoutant que les 18 lauréats seront distingués lors du forum du sommet de 2022.

L'AND invite les citoyens à voter massivement en faveur du projet algérien via le lien «www.wsis.org/prizes».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TRISOMIE 21

L'intégration sociale des enfants trisomiques mise en exergue

La nécessité de l'intégration sociale des enfants trisomiques a été mise en exergue, lundi à Alger, lors d'une cérémonie de célébration de la journée internationale de la trisomie 21.

La présidente de l'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques (ANIT), Souad El Mansali, a mis l'accent sur la nécessité de «l'intégration sociale» de cette

catégorie d'enfants, déclarant que «leur intégration sociale est très importante, car ils ont leur mot à dire». La présidente de l'association a tenu à souligner que l'objectif de cette journée, organisée par un laboratoire pharmaceutique privé, est d'expliquer que «la trisomie 21 n'est pas un handicap, ces enfants ont le droit d'aller à l'école et d'avoir des activités». Cependant, a ajouté Mme El Mansali, les difficultés

aussi bien pour l'Association que pour les familles des trisomiques «commencent après l'âge de la scolarité, soit à partir 18 ans», sollicitant par la même occasion «l'aide des pouvoirs publics pour leur prise en charge».

La membre fondatrice de l'association ANIT, Aberkane Ratiba, a, quant à elle, affirmé que le manque de moyens financiers «ralentit un peu plus l'ANIT dans la mise en

œuvre de son programme», ajoutant que ces enfants ont besoin d'une réelle prise en charge à travers des moyens pédagogiques adaptés pour évoluer.

Elle a souligné que son association a besoin de moyens et de locaux pour ouvrir des ateliers de peinture, de cuisine et d'autres activités, permettant l'insertion scolaire et professionnelle des enfants trisomiques.

AÏN DEFLA

Exercice de sauvetage simulant une crue d'Oued Cheliff à El Abadia

Des exercices de sauvetage consécutivement à la crue d'Oued Cheliff ont été organisés lundi à El Abadia (45 km au nord-ouest de Aïn Defla), a-t-on appris de la direction locale de la protection civile.

«Organisées en applications des recommandations du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au niveau de la zaouia Sidi Bencherki d'El Abadia, limitrophe à l'Oued Cheliff, ces manœuvres, supervisées par le wali de Aïn Defla, Embarek El Bar, ont pour objectif de développer les capacités professionnelles de nos éléments et parfaire leurs techniques de sauvetage», a indiqué le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Kamel Hamdi. Plus de 100 agents de la protection civile, des camions citernes et des ambulances ont pris part à cette

opération de sauvetage, soutenue par des hélicoptères de l'unité de la protection civile de Dar El Beida (Alger). Le scénario mis en place à cette occasion a trait à la crue d'Oued Cheliff au niveau de la zaouia Sidi Bencherki d'El Abadia, laquelle a engendré deux décès, 5 blessés ainsi qu'une personne portée disparue, en sus de dégâts matériels inhérents aux inondations et fissures ayant touché les habitations des familles sinistrées, a ajouté cet officier. Une cellule de crise et un centre de commandement opérationnel ont été installés au niveau du lieu de cet exercice, a-t-il fait savoir.

«Dans cette région, on reste en alerte face aux risques potentiels de débordement de l'Oued auxquels nous devons nous y préparer pour une meilleure application du plan de sauvetage et une

meilleure prise en charge des habitants», confie-t-il. Observant qu'El Abadia est une région inondable notamment lorsque les précipitations sont supérieures à 50 mm, le directeur des ressources en eau (DRE) de Aïn Defla, Abdelkader Benyamina, a relevé l'importance des exercices pratiques dans les opérations de sauvetage inhérentes aux inondations. «Le choix de cette région pour l'organisation de ces manœuvres n'est pas fortuit dans la mesure où elle a connu par le passé de nombreuses inondations, d'où la pertinence de cette opération», a-t-il noté, faisant état de la participation d'un certain nombre d'organismes travaillant sous la coupe de la DRE, tels notamment l'ONA, l'ADE et l'ONID.

CRASH D'UN AVION EN CHINE Les fouilles se poursuivent

Les recherches se poursuivaient mardi pour retrouver les corps des 132 passagers de l'avion de China Eastern Airlines qui s'est écrasé lundi au sud de la Chine.

La société Boeing China a indiqué mardi qu'elle collaborait avec la compagnie chinoise, exprimant sa disposition à apporter son assistance.

Boeing China est en contact avec le Conseil national de la sécurité des transports (National Transportation Safety Board) aux Etats-Unis, et ses experts sont prêts à aider l'Administration de l'aviation civile de Chine dans ses enquêtes, a dit la compagnie dans un communiqué cité par les médias chinois.

Le Boeing 737, s'est écrasé près de la ville de Wuzhou, dans la région du Guangxi, et a « provoqué un incendie » de montagne.

Aucun bilan n'a été fourni depuis le crash. Mais la China Eastern Airlines, a présenté ses condoléances aux familles et aux proches des passagers de l'avion.

Le président chinois, Xi Jinping, a appelé à élucider au plus vite les causes de cet accident. Il a ordonné des mesures rapides pour renforcer la refonte de la sécurité



du secteur de l'aviation civile, afin de garantir la sécurité absolue du secteur et protéger la vie des gens.

De son côté, le Premier ministre, Li Keqiang, a appelé à des efforts pour aider les familles des victimes et leur fournir l'assistance nécessaire et diffuser des informations précises en temps opportun.

Le dernier accident majeur en Chine remontait à août 2010 quand un vol de la compagnie chinoise Henan

Airlines s'était écrasé dans le nord-est du pays, faisant une quarantaine de morts. Le bilan le plus lourd pour un vol commercial date de 1994.

Un Tupolev 154 de China Northwest Airlines s'était écrasé peu après son décollage de Xi'an (nord), tuant les 160 personnes à bord.

Des experts prêts à aider à enquêter sur le crash d'avion de la China Eastern Airlines

La société Boeing China a

indiqué mardi qu'elle collaborait avec la compagnie China Eastern Airlines et offrirait un soutien après qu'un avion de passagers Boeing 737 s'est écrasé lundi après-midi.

Boeing China est en contact avec le Conseil national de la sécurité des transports (National Transportation Safety Board) aux Etats-Unis, et ses experts sont prêts à aider l'Administration de l'aviation civile de Chine à mener une enquête, selon la société.

Un avion de passagers transportant 132 personnes s'est écrasé lundi après-midi dans la région autonome Zhuang du Guangxi, dans le sud de la Chine.

Le Boeing 737 de la compagnie China Eastern Airlines, qui avait décollé de Kunming et se rendait à Guangzhou, s'est écrasé vers 14h38 dans une zone montagneuse à proximité du village de Molang, dans le district de Tengxian, de la ville de Wuzhou, provoquant un incendie de montagne.

AFGHANISTAN 8 morts dans un accident de la route dans l'est

Huit personnes ont été tuées et deux autres blessées dans une collision entre une camionnette et une berline dans la province de Nangarhar, dans l'est de l'Afghanistan, indique-t-on mardi de source policière.

L'accident s'est produit lorsque les deux véhicules se sont percutés de plein fouet, lundi soir, sur une route périphérique dans un district de la capitale provinciale, Jalalabad, a déclaré le chef de la direction provinciale de la police de la circulation, Jawad Shirzad.

Parmi les victimes figurent quatre femmes, un enfant et trois hommes, dont les conducteurs des voitures, selon le responsable.

Les accidents de la route sont fréquents dans ce pays montagneux et sont principalement dus à une mauvaise conduite ou à des routes et véhicules mal entretenus.

ETATS UNIS Les décès liés à l'alcool sont montés en flèche en 2020

Les décès liés à l'alcool ont explosé aux Etats-Unis en 2020, première année de la pandémie de nouveau coronavirus, a révélé une récente étude de l'Institut national sur l'abus d'alcool et l'alcoolisme dépendant de l'Institut national de la santé (NIH). Ils sont passés de 78.927 en 2019 à 99.017 en 2020, soit +25,5%, tandis que les décès dus à d'autres causes ont connu des hausses plus faibles, selon cette étude publiée vendredi dans le Journal de l'Association médicale américaine (JAMA).

Les recherches ont montré que les décès liés à l'alcool représentaient 2,8% du total des décès en 2019 et 3% en 2020.

SUÈDE Deux femmes tuées dans une attaque dans un lycée

Deux femmes victimes d'une attaque commise lundi dans un lycée à Malmö en Suède sont décédées, a annoncé la police suédoise, précisant que le suspect interpellé en fin d'après-midi est un élève de 18 ans.

Les deux femmes, âgées d'une cinquantaine d'années, «étaient des employées de l'école», a indiqué la police dans un communiqué.

Selon les médias locaux, l'auteur présumé des meurtres a lui-même contacté le numéro d'urgence pour dire où il se trouvait, qu'il avait posé son arme et qu'il reconnaissait avoir tué deux personnes. Selon plusieurs médias suédois, il était armé d'un couteau et d'une hache. L'interpellation s'est faite sans difficulté peu après l'arrivée d'une première patrouille, selon le récit de la police. Plus tôt dans la soirée, un premier bilan avait fait état de deux blessés parmi la cinquantaine de personnes se trouvant dans l'établissement au moment des faits. Les deux victimes «ont été conduites à l'hôpital mais leurs vies n'ont pas pu être sauvées», ont expliqué les autorités.

Alertée vers 17H15 locales (16H15 GMT), la police avait dépêché d'importants moyens et une première patrouille avait pu entrer dans l'établissement.

BRÉSIL 5 morts lors de nouvelles inondations à Petropolis

Au moins cinq personnes sont mortes lors d'inondations provoquées par de nouvelles pluies torrentielles dans la ville brésilienne de Petropolis, ont annoncé lundi les autorités locales, un mois après les précipitations qui avaient fait 233 morts.

«Pour le moment, nous avons retrouvé cinq corps», ont indiqué les pompiers de l'Etat de Rio de Janeiro (sud-est), précisant que quatre personnes étaient portées disparues.

Selon les autorités locales, il a plu en quelques heures dimanche soir l'équivalent des prévisions de précipitations pour tout le mois de mars, et presque autant qu'il y a un mois.

Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux ont montré des images de rues transformées en torrents emportant tout sur leur passage, comme il y a un

mois, lors de la pire tragédie de l'histoire de cette ville située dans une région montagneuse, à 60 km de Rio.

L'une de ces vidéos montre par exemple que les inondations ont emporté certaines des 233 croix qui avaient été installées sur une place en hommage aux victimes de la tragédie du 15 février.

Les autorités locales ont prévenu que l'épisode de pluies pourrait du rer jusqu'à mardi et la Défense civile a maintenu son alerte au risque élevé de glissements de terrain.

Treize centres d'assistance ont par ailleurs été ouverts par la mairie de la ville, prenant en charge quelque 839 personnes. Les autorités de l'état de Rio ont instauré une cellule de crise, renforcé les équipes de pompiers et augmenté le nombre d'équipements destinés aux secours, a expliqué le gouver-

neur de Rio de Janeiro, Claudio Castro, sur son compte Twitter.

Quelque 150 militaires ont effectué des opérations de sauvetage, avec l'appui de forces spécialisées.

La ville, une destination touristique au nord de Rio de Janeiro, avait été balayée le 15 février par sa pire tempête enregistrée depuis 1932, qui avait provoqué des glissements de terrain et des inondations dans des quartiers populaires bâtis à flanc de montagne, faisant 233 morts.

Par ailleurs, les fortes pluies qui ont frappé tout l'Etat de Rio dimanche ont fait deux morts dans la cité balnéaire d'Angra dos Reis, où un arbre est tombé sur un véhicule.

Selon les scientifiques, le changement climatique aggrave la fréquence et l'intensité de ces phénomènes extrêmes.

UNICEF Les politiques américaines en matière de garde d'enfants en retard sur la plupart des pays développés

Un rapport de l'UNICEF de juin 2021 a classé les Etats-Unis au 40e rang des pays les plus riches en matière de garde d'enfants, a rapporté dimanche le Washington Post.

«Il est difficile de trouver une tâche plus importante pour le bien-être et la prospérité à long terme d'une société que d'élever les enfants.

Et pourtant, l'économie de marché accordé davantage de valeur au fait de travailler en dehors de la maison pour produire des biens, des services et des bénéfices qu'au travail des parents à la maison», a indiqué le rapport, intitulé «Nous disons que nous aimons les enfants et les familles. Nos politiques prouvent le contraire». Contrairement à d'autres

sociétés d'abondance, les Etats-Unis ne se sont «jamais adaptés aux besoins des familles sur le marché du travail et dans l'économie d'aujourd'hui», a déclaré Olivia Golden, directrice exécutive du Center for Law and Social Policy (Centre pour le droit et les politiques sociales).

«Il n'y a jamais eu autant de femmes avec de jeunes enfants sur le marché du travail», a-t-elle ajouté.

Les familles américaines à revenus modestes sont confrontées à des problèmes particuliers en matière de garde d'enfants.

«Les parents paient chaque mois l'équivalent du remboursement d'un prêt immobilier ou automobile - ou que des frais de scolarité pour faire garder leurs enfants», a souligné la sénatrice

américaine Patty Murray, qui préside la Commission sénatoriale de la santé, de l'éducation, du travail et des pensions.

L'étude de l'UNICEF a également révélé que les Etats-Unis faisaient partie des nations où le coût de la garde

d'enfants est le plus élevé par rapport au salaire moyen.

Selon le rapport, faire garder les enfants est souvent considéré comme un «problème de femmes», mais il s'agit en réalité aussi d'un problème familial et économique.

GRÈCE

3 morts dans l'explosion d'une usine de dynamite

Trois ouvriers ont péri lundi dans l'explosion d'une usine de dynamite près de Grevena, dans le nord-ouest de la Grèce, ont rapporté des médias citant l'entreprise et la police locale.

L'explosion, dont la cause n'a pas été identifiée, a également fait un blessé parmi les gardiens.

Elle est survenue vers 08H45 locales (05H45 GMT) à l'usine ELTEK d'Agalaoi, à 27 km de Grevena, selon un communiqué de l'entreprise.

«Le bâtiment a été totalement rasé», a déclaré le maire de Grevena Yiorgos Dastamanis sur la chaîne Star TV, tandis que la population locale a cru à un

tremblement de terre et qu'une épaisse fumée se dégageait des décombres.

ELTEK a confirmé dans un communiqué «la mort de trois employés de l'usine de Grevena lors d'un accident sur la ligne de production». «L'usine respectait les règles de sécurité prévues par la loi», a ajouté l'entreprise qui a dit coopérer pleinement avec les enquêteurs cherchant à établir l'origine de l'explosion. Cette usine produit de la dynamite destinée essentiellement aux travaux publics, selon une source policière locale.

TIZI-OUZOU L'ampleur des naissances prématurées soulignée



Le phénomène des naissances prématurées prend de plus en plus d'ampleur et tend à devenir un problème de santé publique, a souligné jeudi à Tizi-Ouzou le professeur Sid Ahmed Chalah, chef de service néonatalogie au CHU Nedir Mohamed.

Intervenant lors d'une journée scientifique, organisée au CHU Nedir Mohamed, le Pr Chalah a fait savoir que 305 naissances prématurées ont été enregistrées l'année écoulée au niveau du service de néonatalogie du CHU Nedir Mohamed.

"Nous avons enregistré 305 naissances prématurées sur 1226 hospitalisations, soit un taux de 24%, dont la moitié intervient à 6 ou 7 mois, avec un taux de mortalité de 8%, alors que la moyenne tournait autour de 100 cas, il y a quelques années" a-t-il indiqué.

Cette tendance ascendante est due, selon l'intervenant au cours de la rencontre, à plusieurs facteurs endogènes et exogènes.

"Il y a des facteurs médicaux dus à la santé de la mère ou du fœtus et d'autres à l'environnement et au rythme de la vie sociale contemporaine".

"La femme enceinte est aujourd'hui un élément actif subissant des situations de stress et de fatigue, au travail comme dans son foyer, ce qui influe sur le développement de sa grossesse et son arrivée à terme, de même que les fécondations in vitro (insémination artificielle) devenues courantes" a-t-il soutenu.

Toutefois, a-t-il fait remarquer, "la mortalité des prématurés a diminué de façon importante ces dernières années, grâce à l'amélioration des soins et à l'importance des progrès technique dans le domaine".

Le Pr Chalah, a fait savoir, à ce propos, que le service de néonatalogie du CHU, ouvert en 2013 et qui accueille des parturientes de l'ensemble des wilayas limitrophes et du Sud du pays dispose d'assez de moyens logistiques pour la prise en charge des patientes.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 11 nouveaux cas, 9 guérisons et un seul décès

Onze (11) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 9 guérisons et un seul décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.573, celui des décès à 6.873, alors que le nombre des

patients guéris est passé à 178.207 cas. Par ailleurs, 6 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source, ajoutant que 6 wilayas ont enregistré de 1 à 9 cas alors que 42 autres n'ont enregistré aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Appel à la prise en charge précoce des nourrissons atteints d'infirmité motrice cérébrale

La vice-présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Karima Yacéf, a appelé à la prise en charge précoce des nourrissons atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC), notamment pendant l'accouchement, pour leur permettre d'accéder à une certaine autonomie.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars), Mme Yacéf a précisé que l'infirmité motrice cérébrale ou paralysie cérébrale touchait les nourrissons en l'absence d'une bonne prise en charge pendant l'accouchement, notamment lorsque le nouveau né souffre d'un manque d'oxygène.

L'infirmité motrice cérébrale qui touche particulièrement les nouveaux nés de faible poids et ceux qui naissent en l'absence d'une bonne prise en charge pendant l'accouchement, est un groupe de symptômes dus à des malformations ou à des atteintes de certaines aires cérébrales qui contrôlent les mouvements musculaires. Les enfants atteints d'IMC peuvent présenter d'autres incapacités comme un déficit intellectuel, des troubles du comportement et des troubles de la vision ou de l'audition. Afin de réduire les incapacités causées par l'IMC, Mme Yacéf plaide pour l'amélioration



de la prise en charge des femmes enceintes, y compris pendant l'accouchement, par des spécialistes en gynécologie-obstétrique et des pédiatres.

Cette infirmité est évitable si ces conditions sont réunies dans les services de maternité, a-t-elle affirmé. La vice-présidente de la FAPH s'est, par ailleurs, félicitée de la création du Centre national de prise en charge de l'infirmité motrice cérébrale chez les enfants entre 0 et 3 ans.

Situé à Baba Hassen (Alger), cet établissement compte une équipe médicale pluridisciplinaire qui prend en charge les enfants atteints d'IMC et accompagne leurs familles dès la première semaine de la naissance jusqu'à ce que ces enfants puissent accéder à une certaine autonomie leur permettant de rejoindre les maternelles et les

bancs de l'école. L'équipe médicale et paramédicale du centre a suivi une formation dans le cadre d'un jumelage entre cet établissement, l'hôpital français de Montpellier et l'Institut français spécialisé dans l'infirmité motrice cérébrale (IMC) pour permettre aux enfants souffrant de paralysie cérébrale d'améliorer leur état de santé.

Concernant le handicap causé par les maladies rares, le responsable du Laboratoire central de biologie à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) Mustapha Pacha, Lyès Yerghi a fait savoir que cet handicap touche généralement les enfants atteints de maladies orphelines dues à des facteurs génétiques ou héréditaires.

Le Laboratoire central de l'EHU Mustapha Pacha est "le seul laboratoire au

niveau national" qui prend en charge les analyses liées aux maladies rares.

Dans ce sens, Pr Yerghi a insisté sur l'impératif de créer des laboratoires régionaux au niveau des hôpitaux de Constantine et d'Oran pour réduire la charge qui pèse sur les familles.

Pour sa part, Ahmed Aïssia du service d'orthopédie à l'Etablissement universitaire spécialisé en brûlures, traumatismes et fractures a fait savoir que 80 % des cas d'infirmité motrice cérébrale sont dus à une mauvaise prise en charge des femmes à l'accouchement, précisant que cet handicap peut être évité.

L'Etablissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle d'Azur plage prend en charge les enfants souffrant d'infirmité motrice cérébrale, alors que l'hôpital de Douéra prend en charge la chirurgie orthopédique au niveau de la hanche et d'autres articulations chez les enfants âgés de 6 à 13 ans, soit pendant la croissance osseuse et musculaire.

Par ailleurs, Pr Aïssia a déploré les conditions de certains enfants aux besoins spécifiques qui n'ont pas pu rejoindre les bancs de l'école, en raison de l'éloignement des établissements scolaires et de l'absence d'établissements scolaires spécialisés proches de leur lieux de résidence.

MOSTAGANEM

Rénovation de l'ancien hôpital et du service des urgences médico-chirurgicales

L'ancien hôpital de Mostaganem et le service des urgences médico-chirurgicales de Haï "Tijdit" connaîtront des opérations de rénovation pour un montant de plus de 540 millions DA, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

La cellule d'information et de communication des services de la wilaya a indiqué que le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia a tenu, mardi, une réunion multisectorielle pour entamer l'opération de réhabilitation et de rénovation de la première unité de l'EHU "Boumediene Bensmaïn" (l'ancien hôpital) et du service de urgences médico-chirurgicales, sis à Haï "Tijdit".

Lors de cette réunion, un exposé a été présenté sur les différents travaux devant être entrepris, permettant de réhabiliter les services hospitaliers, les blocs opératoires et l'aménagement du service des urgences médico-chirurgicales.

A ce propos, le wali a décidé d'entamer l'opération d'orientation des malades vers la seconde unité du



CHU de Kharouba (hôpital de 240 lits) et le transfert des malades restants pour permettre l'entame des travaux.

M. Boulahia a également en sruit le directeur de wilaya de la Santé et de la population de trouver une solution pour le transfert provisoire du service des urgences, insistant sur la nécessité d'aménager cette structure vitale dans un délai ne dépassant pas les quatre (4) mois, a ajouté la même source.

Par ailleurs, la réunion a vu la présentation d'autres exposés concernant la réalisation de deux lycées à Mostaganem et Sidi Lakhdar, d'une capacité de 1.000 places, dotés de demi-pension de 200 places.

M. Boulahia a également ordonné l'élaboration du cahier des charges et de choisir des entreprises de réalisation pouvant livrer les projets dans les délais impartis ne devant pas dépasser 12 mois concernant les lycées et dix (10) mois pour une école primaire, a indiqué la cellule d'information et de communication des services de la wilaya de Mostaganem.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

SELON L'OMS

Plusieurs pays européens ont levé trop "brutalement" leurs mesures de prévention

Plusieurs pays européens ont levé trop "brutalement" leurs mesures anti-Covid et se retrouvent confrontés à une nette remontée des cas sous l'effet du sous-variant BA.2, a déploré mardi l'Organisation mondiale de la santé.

Lors d'une conférence de presse délocalisée en Moldavie, le directeur de l'OMS en Europe, Hans Kluge, s'est dit "vigilant" sur la situation épidémique actuelle sur le continent, tout en affirmant rester "optimiste".

Actuellement, le nombre de cas de Covid est à la hausse dans 18 des 53 pays de la zone de l'OMS Europe, selon l'organisation sanitaire.

"Les pays où nous observons une hausse particulière sont le Royaume-Uni, l'Irlande, la Grèce, Chypre, la France, l'Italie et



L'Allemagne", a souligné M. Kluge. "Ces pays ont levé les restrictions brutalement de +trop+ à +pas assez+", a

estimé le responsable onusien.

Selon les données de l'OMS, le nombre de nouveaux cas en Europe avait nettement chuté après un pic fin janvier, mais il rebondit depuis début mars.

Au cours des sept derniers jours, plus de 5,1 millions de nouveaux cas et 12.496 décès ont été enregistrés dans la zone OMS Europe, portant le total de cas détectés depuis le début de la pandémie à près de 194,4 millions et le nombre de décès à plus de 1,92 million.

ETATS UNIS

Pfizer va vendre 4 millions de doses à des pays africains

Pfizer va vendre jusqu'à 4 millions de doses de son traitement contre la Covid-19 à l'Unicef, à destination notamment de pays africains, a annoncé mardi le laboratoire américain dans un communiqué, sans préciser le montant de la transaction.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance sera chargé de la distribution des comprimés de Paxlovid dans 95 pays qui représentent environ 53% de la population mondiale.

"Les pays aux revenus faibles ou moyens-faibles pourront se fournir en traitements à prix coûtant tandis que les pays à revenus moyens-élevés paieront en fonction de la grille de prix

définie par Pfizer", détaille le communiqué. Les livraisons doivent commencer en avril. Le traitement Paxlovid est destiné avant tout aux populations à risque (personnes très âgées, immunodéprimées, atteintes de certaines maladies rares...).

Il réduit d'environ 85% le risque d'être hospitalisé ou de décéder du Covid, selon les études cliniques. La semaine dernière, Pfizer a conclu des accords de licence sous l'égide des Nations Unies, permettant à 35 laboratoires de fabriquer une version générique et moins coûteuse de ces pilules. Les licences ont été attribuées à 19 laboratoires indiens, 5 chinois, et les

autres se répartissent entre le Bangladesh, le Brésil, la République dominicaine, la Jordanie, le Mexique, le Pakistan, la Serbie, la Corée du Sud et le Vietnam.

Pfizer a produit plus de 3 milliards de doses du vaccin qu'il a développé en partenariat avec la allemand BioNTech sous le nom de Comirnaty, en vendant pour 36,8 milliards de dollars au total en 2021.

Son chiffre d'affaires et son bénéfice net ont bondi en 2021, et le groupe prévoit d'en vendre encore pour 32 milliards de dollars cette année, ainsi que pour 22 milliards de dollars de son traitement anti-Covid.

AUSTRALIE

Développent d'un traitement à partir du sang de patients guéris du Covid-19

Des scientifiques de l'Institut de recherche médicale QIMR Berghofer d'Australie ont découvert de nouvelles preuves que le sang d'une personne ayant guéri du Covid-19 pourrait être utilisé pour protéger les personnes vulnérables.

La recherche, publiée dans la revue PLOS Pathogens et diffusée mardi, a montré comment l'immunothérapie à base de cellules T pourrait être utilisée chez les personnes immunodéprimées.

«Cette étude nous donne

l'espoir de pouvoir développer une immunothérapie à base de lymphocytes T capable de traiter les multiples variants de Covid-19 chez les patients les plus malades», a déclaré le chercheur principal Corey Smith.

Les cellules T sont des globules blancs qui jouent un rôle central dans la réponse immunitaire adaptative de l'homme.

Elles sont capables de reconnaître un large éventail de cellules nocives pour les tuer, y compris les cellules tumorales et d'autres

virus. L'étude initiale des chercheurs a montré que ce même processus pouvait être exploité contre le Covid-19.

Au total, 60 volontaires de l'Etat australien du Queensland qui avaient déjà contracté le Covid-19 ont donné leur sang pour contribuer à l'étude.

Il s'est avéré que le sang de certains participants avait le potentiel de générer des cellules T combattant le nouveau coronavirus.

En cas de succès, les chercheurs seraient en

mesure de faire correspondre les cellules T aux patients et de les administrer aux patients présentant des symptômes graves de Covid-19.

Les chercheurs ont comparé cette pratique à celle de patients atteints de cancer et recevant une chimiothérapie.

Ils ont souligné l'importance de stratégies d'intervention supplémentaires, car de nouveaux variants du Covid-19 apparaissent et adaptent de nouvelles résistances aux vaccinations.

JAPON

Le Japon lève ses mesures d'urgence anti-pandémiques

Le Japon a levé mardi l'état de quasi-urgence en vigueur dans 18 des 47 préfectures du pays, dont celles de Tokyo et d'Osaka, dans le cadre des efforts de lutte contre le Covid-19.

La décision de lever les mesures d'urgence, mises en œuvre depuis le 8 janvier dernier, intervient suite à la baisse du nombre des infections quotidiennes au nouveau coronavirus.

Compte tenu de la pression pesant sur le système de santé, le gouvernement avait décidé jeudi dernier de lever officiellement toutes les mesures d'urgence.

Certaines régions soumises à de telles mesures ont vu grimper leur taux d'occupation des lits dans les hôpitaux désignés pour malades de Covid-19. Par ailleurs, les nouvelles infections sont restées à un niveau relativement élevé dans certaines régions en dépit de l'état d'urgence. Depuis le début de l'année, des mesures d'urgence ont été mises en place dans 36 des 47 préfectures du pays.

Mais certains virologues estiment qu'elles ne sont pas suffisantes pour combattre le virus. A l'approche de la fin de l'année fiscale et scolaire et en raison de

l'assouplissement des contrôles aux frontières, le risque d'une nouvelle résurgence des infections causée par le variant Omicron hautement contagieux est encore réel, selon les experts de la santé.

La levée des mesures d'urgence intervient au moment où les autorités commencent à privilégier la reprise d'une vie normale.

Selon la chaîne publique NHK, les autorités prévoient désormais d'encourager l'utilisation du passe-vaccinal pour accéder aux restaurants et aux sites événementiels, ainsi que pour les voyages.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde est de 471.661.267

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 22 mars à 00H00 GMT :

Monde :	471.661.267
Etats-Unis :	79.775.740
Inde :	43.009.390
Brésil :	29.646.852
France :	24.352.817
Royaume-Uni :	20.470.191
Allemagne :	18.810.035
Russie :	17.356.036
Turquie :	14.708.850
Italie :	13.895.188

USA

Près de 270.000 cas infantiles signalés au cours des 4 dernières semaines

Près de 270.000 cas infantiles de COVID-19 ont été recensés aux Etats-unis au cours des quatre dernières semaines, selon un rapport publié par l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et l'Association des hôpitaux pédiatriques.

Environ 12,8 millions d'enfants ont été dépistés positifs à la COVID-19 depuis l'apparition de la pandémie dans ce pays.

Les enfants représentent 19% du total des cas confirmés, selon ce rapport.

31.991 cas infantiles de COVID-19 ont été signalés au cours de la semaine écoulée, achevée le 17 mars.

Près de 270.000 cas infantiles ont été enregistrés au cours des quatre dernières semaines.

Depuis la première semaine de septembre, on a dénombré plus de 77 millions de cas infantiles supplémentaires, selon le rapport.

Il y a un besoin urgent de collecter davantage de données spécifiques par classe d'âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que le potentiel d'effets à long terme, selon l'AAP.

«Il est important de reconnaître qu'il y a des effets immédiats de la pandémie sur la santé des enfants, mais plus important encore nous devons identifier et prendre en charge les impacts à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes», souligne l'AAP.

CHINE

Plus de 41.000 cas recensés depuis le 1^{er} mars

Plus de 41.000 infections locales liées à la Covid-19 ont été recensées dans 28 régions de niveau provincial à travers la Chine entre le 1^{er} et le 21 mars, a annoncé mardi un responsable de la santé.

Plus de la moitié de ces infections, soit 22.000 cas, sont apparues dans la province du Jilin, dans le nord-est du pays, où l'épidémie continue de progresser, a indiqué Lei Zhenglong de la Commission nationale de la santé lors d'une conférence de presse.

Avec la résurgence répétée de la Covid-19, la Chine fait face à une situation sombre et compliquée dans le travail de prévention et de contrôle du virus, a ajouté M. Lei.

Selon les données de la commission, repris par l'agence Chine Nouvelle, la partie continentale a enregistré lundi 2.281 cas de nouveau coronavirus transmis localement et 2.432 cas asymptomatiques.

LES RECOMMANDATIONS NUTRITIONNELLES de 18 à 75 ans

Les besoins nutritionnels des adultes varient selon le sexe, l'âge, la corpulence, l'activité physique quotidienne et l'existence éventuelle de problèmes de santé. Malgré cette variété, des recommandations générales existent qui précisent les règles de base de l'équilibre alimentaire. Ce sont des valeurs idéales qui permettent de guider nos choix.

Les recommandations nutritionnelles pour les adultes

Certains organismes officiels, comme l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), ont établi des recommandations sous forme d'apports nutritionnels conseillés (ANC) pour chaque type de nutriment, pour une journée complète. Ces ANC sont calculés sur la base des besoins nutritionnels moyens d'un groupe d'individus représentatifs de la population.

Comme leur nom l'indique, ce sont plus des conseils que des règles à suivre impérativement. Si les ANC sont des repères qui, lorsqu'ils sont atteints, garantissent l'équilibre nutritionnel, ne pas les respecter à la lettre n'entraîne pas forcément une malnutrition ou des carences.

Les apports en énergie des adultes

La quantité de calories nécessaire chaque jour à un adulte dépend de nombreux facteurs tels que le sexe, l'âge, la taille, le poids ou le niveau d'activité physique. Pour un homme adulte, l'apport conseillé en énergie est, en moyenne, de 2 400 à 2 600 calories par jour, selon l'activité. Pour une femme adulte, il est de 1 800 à 2 200 calories.

Les apports en nutriments des adultes

Les recommandations officielles concernant les apports de glucides, de lipides et de protéines sont souvent exprimées en pourcentages de l'apport calorique total.

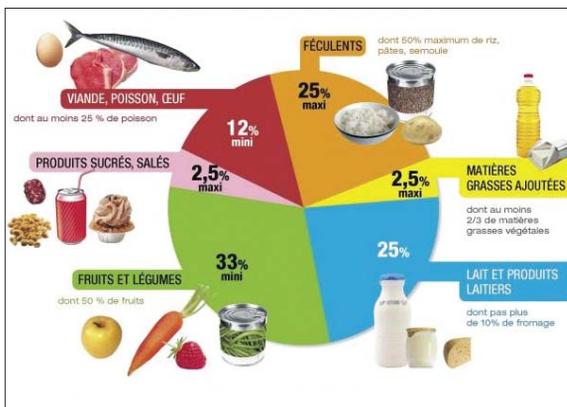
Les apports nutritionnels conseillés pour un adulte (pratiquant tout au plus un sport de loisir), par exemple, suivent les proportions suivantes : un peu plus de la moitié (55 %) des calories ingérées chaque jour doit être issue des glucides (deux tiers issus de l'amidon et un tiers du saccharose) ;

Un sixième (15 %) des calories ingérées doit provenir des protéines ;

Un tiers (30 %) des calories doit être apporté par les lipides.

En pratique, un apport calorique provenant pour 50 % des glucides et pour 35 % des lipides est déjà un objectif satisfaisant.

Attention, ces pourcentages ne correspondent pas aux quantités en poids des différents nutriments dans l'alimentation, car



ceux-ci sont plus ou moins riches en calories. Par exemple, étant donné que les lipides apportent près de deux fois et demie plus de calories que les glucides ou les protéines, la recommandation « une proportion de moins de 30 % des calories quotidiennes doit être issue des lipides » se traduit en fait par « les lipides doivent représenter moins de 15 % du poids des nutriments ingérés chaque jour ».

Des recommandations en pourcentages des aliments chez les adultes

Pour les adultes, les recommandations sont les suivantes : 25 % des aliments ingérés doivent provenir de la famille de l'amidon. Parmi eux, la moitié est issue du pain, l'autre moitié provient des féculents tels que pâtes, riz, semoule, pommes de terre ou légumes secs.

25 % des aliments ingérés doivent provenir de la famille des fruits et des légumes. Les 50 % restants se partagent à égalité entre : les aliments de la famille des viandes, poissons et œufs ;

Les aliments de la famille des produits laitiers, si possible demi-crémés (yaourts, fromages, fromage blanc, lait, etc.) ;

Les aliments de la famille des lipides (huiles, beurre, margarine, etc.), dont au moins la moitié de graisses insaturées ;

Les aliments de la famille des produits sucrés (pâtisseries, confiseries, viennoiseries, sodas, etc.).

Les féculents font-ils grossir ?

Contrairement à une idée trop répandue, le pain et les féculents ne font pas grossir. C'est leur accompagnement (sauces et matières grasses, entre autres) qui contribue à l'embonpoint. Pour corriger cette image impopulaire, les autorités sanitaires ont récemment lancé une vaste campagne de réhabilitation des féculents, en particulier dans leur forme complète (riche en fibres et en vitamines).

Redonner leur place aux féculents Au vu de ces chiffres, une première constatation s'impose, qui va à l'encontre de nombreuses idées reçues : le pain, les féculents, les légumes et les fruits devraient représenter la moitié de ce que nous mangeons.

Au-delà des cinq fruits et légumes recommandés par les experts, le pain, les pâtes, le riz, les pommes de terre, les produits à base de farine, les légumes secs tels que les lentilles, les haricots ou les pois doivent retrouver leur place dans notre alimentation.

Mettre à l'écart les produits sucrés

Une deuxième constatation apparaît à la lecture de ces recommandations : nous mangeons souvent plus de produits sucrés que nécessaire. Attention, contrairement à certaines idées fausses, le sucre n'est pas mauvais en soi. Seules les boissons sucrées

et les confiseries, qui contiennent beaucoup de saccharose dans un faible volume, devraient être évitées. Mais le sucre, le miel et la confiture ont leur place dans notre alimentation. Le véritable inconvénient des produits sucrés comme de la biscuiterie, les pâtisseries ou les viennoiseries réside dans leur richesse... en matières grasses !

Les apports en vitamines et minéraux pour les adultes

On considère généralement qu'une alimentation variée et diversifiée apporte tous ces éléments en quantité suffisante aux adultes de dix-huit à soixante-quinze ans.

Les priorités nutritionnelles des Français

Les études des habitudes alimentaires ont permis d'établir des priorités. Au quotidien, garder à l'esprit ces objectifs peut nous permettre d'améliorer simplement la façon dont nous mangeons. Selon les experts, nous devrions : augmenter notre consommation de pain, de féculents et de légumes secs ;

Manger plus de fruits et de légumes (au moins cinq différents tous les jours) ; Réduire d'un quart notre consommation de produits sucrés ;

Réduire notre consommation de matières grasses ;

Réduire d'un quart notre consommation d'acides gras saturés ;

Privilégier la consommation de graisses insaturées sous forme d'huiles végétales et de poissons gras ;

Augmenter nos apports en calcium ; Augmenter de moitié notre consommation de fibres.

Qu'est-ce que l'assiette symbolique ?

Ce dessin illustre de manière symbolique les recommandations nutritionnelles pour les adultes : une part de féculents Une part de pain

Deux parts de fruits et légumes frais. Une part de produits sucrés.

Une part de viandes, œufs ou poisson. Une part de produits laitiers, si possible non gras.

Une part de graisses, dont au moins la moitié insaturée.

La difficulté d'équilibrer son alimentation au quotidien

Maintenir chaque jour son équilibre alimentaire et celui de ses proches est parfois difficile. Entre les déjeuners d'affaires, les repas festifs, les sandwichs pris sur le pouce, les courses qu'on n'a pas eu le temps de faire et les produits qu'il faut manger avant qu'ils ne s'abîment, l'équilibre alimentaire constitue un exercice complexe. Mais il peut se concevoir sur plusieurs jours, voire sur une semaine.

Dans la pratique

Avant ou après un dîner au restaurant, par exemple, offrez-vous une journée de fruits, de légumes, de produits laitiers demi-écrémés et de pain. Procédez de la même manière si vous avez enchaîné un déjeuner de sandwichs au saucisson avec un dîner d'affaires. Si pendant quelques jours le réfrigérateur est resté vide de fruits et de légumes en attendant votre visite au supermarché, pensez à en augmenter votre consommation dans les jours qui suivent.

Équilibrer son alimentation sur plusieurs jours permet plus de flexibilité. Mais cela demande aussi une bonne mémoire et une bonne connaissance de la composition des aliments ingérés, pour compenser les excès et les insuffisances, aussi bien les jours précédents que les jours suivants.

Les portions alimentaires

De très nombreux ouvrages et articles traitent de la nutrition utilisent le concept de « portion ». La portion correspond à peu près à la quantité unitaire de nourriture que l'on sert spontanément par personne. C'est une notion plutôt subjective : les gros mangeurs servent de grosses portions et les appétits d'oiseau de toutes petites portions. Plusieurs études laissent entendre que la portion alimentaire spontanée a augmenté depuis vingt ans. Cette augmentation pourrait être l'une des causes du développement de l'obésité dans nos sociétés occidentales.

Voici quelques formules utiles à l'évaluation d'une quantité d'aliments raisonnable.

Le creux de la main permet de mesurer les portions de pâtes crues ou de légumes secs : trois ou quatre poignées représentent une portion (environ 75 à 100 g). La surface de la main correspond à peu près à une portion moyenne de viande ou de poisson (environ 100 g), à une portion de pizza, de quiche ou de tarte.

Les cuillères à soupe et les cuillères à café servent de repère pour mesurer les liquides et les aliments en poudre : une cuillère à soupe contient 15 ml (15 g environ), une cuillère à café 5 ml (5 g environ). Un verre à moutarde de riz cru correspond à deux portions. Les verres doseurs peuvent remplacer la balance pour de nombreux aliments, le riz, les liquides, le sucre, la farine, la semoule et la féculé, par exemple.

Illustration : M. P.

Comment modifier ses habitudes alimentaires ?

Construire son équilibre alimentaire ne va pas forcément de soi, surtout dans notre société où les repères traditionnels tendent à être effacés par les nouveaux modes de vie. Pour manger mieux, il faut s'impliquer au quotidien dans son alimentation et construire progressivement son équilibre nutritionnel en se faisant, au besoin, aider par un spécialiste.

Qu'entend-on par alimentation équilibrée ?

L'équilibre alimentaire permet de couvrir les besoins de notre organisme au cours des différents stades de la vie. Un minimum d'information et d'éducation nutritionnelle peut être nécessaire pour y parvenir.

Il n'est pas question d'interdire certains aliments ni de sacrifier le plaisir de manger. Il faut consommer un peu de tout pour apporter à notre corps tous les éléments dont il a besoin. Dans les pays industrialisés, nous disposons d'un grand choix d'aliments pour manger chaque jour de manière équilibrée et variée, sans pour autant manger « triste » ni y consacrer un temps excessif. Le secret d'une alimentation équilibrée repose sur la satisfaction de nos envies et le respect de nos besoins. Mais en pratique, nombre de facteurs entrent en jeu, car nous sommes tous différents, avec chacun nos habitudes et notre histoire.

L'influence de la culture sur l'alimentation

Au-delà de nos goûts personnels, la culture dont nous sommes issus influence le contenu de notre assiette. On trouve une céréale de base dans chaque culture : froment en Europe de l'Ouest, seigle en Europe de l'Est, riz en Extrême-Orient, mais en Amérique centrale, millet en Afrique. Les aliments traditionnels sont souvent liés au climat ou à la nature des sols, même si ces contraintes ont tendance à s'atténuer.

Nombre, fréquence et nature des repas

Le nombre, la fréquence et la nature des repas sont également caractéristiques de chaque culture. Les Français citadins ont de plus en plus tendance à ne prendre qu'un seul vrai repas le soir (conséquence du mode de vie et des contraintes professionnelles) au détriment du petit-déjeuner et du déjeuner. Les Nord-Américains, eux, ont tendance à supprimer les repas au profit d'un grignotage suivi les envies.

L'influence familiale sur l'alimentation

À travers nos expériences personnelles, nous avons créé un lien affectif avec les aliments dès la naissance et tout au long de notre vie. Nos habitudes alimentaires sont profondément ancrées dans notre héritage culinaire, lui-même influencé par les traditions nationales et régionales, le niveau économique ou la religion, par exemple. Certaines familles consomment beaucoup de pain ou de riz, d'autres privilégient les pâtes et les pommes de terre. De la même manière, la fréquence de consommation des produits laitiers, des fruits et des légumes ou du poisson est fortement conditionnée par les habitudes familiales. Les modes de cuisson, sujets d'éternels débats sur le thème « cuisson au beurre ou cuisson à l'huile ? » sont également transmis de génération en génération. Enfin, la façon même de consommer nos repas assis à table en famille,



devant la télévision, dans la cuisine ou dans la salle à manger, fait partie de ces habitudes.

Vers un équilibre alimentaire personnalisé

L'analyse des comportements et des habitudes alimentaires est déterminante pour évaluer l'état de santé nutritionnelle d'une société, mais aussi celui des individus qui la composent. Le premier travail du médecin généraliste ou nutritionniste, ou du diététicien, est de questionner son patient sur ses habitudes alimentaires et d'établir son profil nutritionnel. Cette analyse permet de cerner le contexte dans lequel les conseils diététiques vont pouvoir s'appliquer pour avoir une chance d'être intégrés dans de nouvelles habitudes.

Aliments et symboles

Les aliments sont empreints de symboles qui influencent la manière dont nous les intégrons à notre alimentation : « la viande représente la force et l'agressivité ;

« les fruits et les légumes, la nature et la non-violence ;

« le sucre, le plaisir, la générosité et la ré-

compense ;

- le pain, le travail, le salaire et le partage ;
- l'alcool, la fête.

Dans les sociétés de tradition chrétienne, le pain et le vin ont une symbolique religieuse qui explique pourquoi ces deux aliments sont encore aujourd'hui très présents sur nos tables.

Transformer petit à petit ses habitudes alimentaires

Face à un gros mangeur de viande, il serait illusoire de prescrire un régime où le poisson représenterait la source principale de protéines. De la même manière, interdire les mets sucrés à une personne incapable de résister à de la pâtisserie est un moyen sûr de courir à l'échec. Manger plus équilibré, c'est transformer petit à petit ses habitudes alimentaires tout en les respectant. Les changements radicaux comme ceux proposés par de nombreux régimes faisant la une des magazines ne peuvent jamais être appliqués longtemps. Chassez le naturel, il revient au galop !

Les mesures décidées doivent être également adaptées à son mode de vie, à son budget, à ses talents culinaires... et au reste de la famille !

ALGÉRIE-ESPAGNE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Des partis politiques fustigent la nouvelle position du gouvernement espagnol vis-à-vis de la cause sahraouie

Des partis politiques ont fustigé, lundi, la nouvelle position du gouvernement espagnol vis-à-vis de la cause sahraouie, la qualifiant de contraire à la Légalité internationale qui soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

A ce propos, le Front El-Moustakbal a exprimé son «grand étonnement» quant au «revirement soudain de la position espagnole sur la question du Sahara Occidental, à travers un message adressé par le premier responsable du gouvernement espagnol au régime du Makhzen, une position contraire aux résolutions de la Légalité internationale».

Le Front «dénonce et fustige énergiquement cette position injuste», la considérant comme étant une «trahison historique», appelant le gouvernement espagnol à «revoir sa position imprévisible qui pourrait avoir des répercussions négatives».

Par la même occasion, la formation politique a réitéré son soutien au peuple sahraoui, saluant la position de l'Algérie qui a rappelé son ambassadeur à Madrid pour consultations.

De son côté, le parti Sawt Echaab s'est dit déçu par le revirement «soudain et anormal» de la position espagnole envers la question sahraouie, compte tenu de la «responsabilité historique» qui lui incombe.

Le parti juge cette position «contraire» à la Légalité internationale, consacrée par les résolutions et décisions des Nations unies, réaffirmant par la même son soutien à la position officielle de l'Etat algérien.

Le parti Tajamou Amal El Djazair (TAJ) s'est, pour sa part, indigné de la position du gouvernement espagnol qui «est un



revirement franc de la position» de l'Espagne, soulignant qu'il s'agit d'une question de libération du joug colonial.

Le parti TAJ a réitéré, à cette occasion, «son soutien indéfectible aux hautes autorités du pays et toutes leurs décisions et positions susceptibles de soutenir nos frères Sahraouis».

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali avait appelé les parlementaires «honnêtes» en Espagne à rejeter le changement de la

position officielle de leur pays à l'égard de la cause sahraouie, en appui à une cause juste et en solidarité avec un peuple colonisé. Le même responsable a exprimé son étonnement quant au revirement de position de l'Espagne à l'égard de la question du Sahara Occidental, inscrite à l'ONU comme une question de décolonisation, «faisant ainsi fi des chartes internationales et du Droit international qui consacrent le droit des peuples à l'autodétermination et à leur souveraineté territoriales».

ESPAGNE

Appel à manifester mardi à Séville contre le changement de position sur le Sahara occidental

L'Association d'amitié avec le peuple sahraoui de Séville, a lancé un appel à manifester mardi contre la nouvelle position du gouvernement espagnol sur le conflit au Sahara occidental. L'association a invité les habitants de Séville à un mouvement de protestation à Las Setas à partir de 19h00, contre cette décision du chef de gouvernement Pedro Sanchez de soutenir le soi-disant «plan d'autonomie» proposé par le Maroc. «L'association appelle à la mobilisation gé-

nérale en soutien au peuple sahraoui et à sa juste lutte pour la liberté et l'indépendance», a-t-elle écrit. Elle «rejette» cette décision des autorités espagnoles qui ont «abandonné leur position traditionnelle de neutralité» pour désormais «se ranger du côté de Rabat», a ajouté l'association.

«Nous exigeons le respect de la légalité internationale, des résolutions des Nations unies, la reconnaissance officielle des responsabilités historiques de l'Etat espagnol dans

le conflit du Sahara occidental et la réparation des dommages causés au peuple sahraoui», a souligné la même source.

De son côté, le chef du parti Vox, Santiago Abascal, a appelé l'exécutif à présenter sa démission.

«Le gouvernement doit démissionner et convoquer des élections», a-t-il lancé, en pointant du doigt la «politique étrangère» du gouvernement de coalition de gauche, la qualifiant d'«absolument erratique». Et d'enchaîner par

aborder la décision «désastreuse» de Pedro Sanchez sur la question du Sahara occidental, «prise hors Parlement et dans le dos des Espagnols, changeant ainsi 40 ans de politique étrangère» sur ce dossier. Abascal a conclu ses déclarations par réclamer une nouvelle fois la démission du gouvernement, soulignant que Pedro Sanchez «doit convoquer les Espagnols aux urnes afin de leur rendre la parole et le vote qu'il a volés à ses propres électeurs avec des mensonges».

ZAMBIE

L'ex-ministre de la Justice inculpé pour corruption

La Commission anti-corruption zambienne (ACC) a annoncé lundi l'arrestation de l'ex-ministre de la Justice Given Lubinda pour avoir détourné 539.000 dollars.

Given Lubinda, 58 ans, est actuellement président par intérim du Front patriotique (PF), le principal parti d'opposition en Zambie. L'organisme anti-corruption a

précisé que M. Lubinda avait «été accusé de cinq chefs d'accusation de possession de biens soupçonnés de résulter d'activités criminelles». Il risque cinq ans de prison.

Les chefs d'accusation concernent des biens lui appartenant ainsi que plusieurs dépôts sur des comptes bancaires qui «sont raisonnablement soupçonnés de

résulter d'activités criminelles», selon un communiqué de l'ACC. M. Lubinda a été libéré sous caution, avant sa comparution en procès, a précisé la Commission.

Le nouveau président de la Zambie élu en août, Hakainde Hichilema, a promis de lutter sans concession contre la corruption.

KENYA

Le nombre de victimes de la sécheresse devrait monter à 3,5 millions en mai

Le nombre de victimes de la sécheresse au Kenya devrait monter à 3,5 millions de personnes d'ici la fin du mois de mai selon les prévisions du département national de météorologie, a déclaré lundi un haut responsable du gouvernement.

Environ 2,8 millions de personnes vivant dans 23 comtés arides et semi-arides du pays ont besoin d'une assistance alimentaire et en eau, a indiqué

le ministre de l'Intérieur Fred Matiang'i.

«La situation de sécheresse au Kenya a été engendrée par un niveau de précipitations inférieur à la normale qui a commencé l'année dernière et devrait persister cette année», a-t-il expliqué lors d'une réunion avec des partenaires de développement.

La sécheresse a été entraînée par le changement clima-

tique, ce qui a augmenté le nombre et la fréquence des conditions météorologiques extrêmes, selon M. Matiang'i.

Il a assuré qu'un programme hybride de transfert d'argent et de distribution alimentaire avait été adopté, avec la participation d'opérateurs de réseaux mobiles, afin d'accélérer l'accès à l'aide pour les bénéficiaires ciblés.

Les foyers identifiés rece-

ront des versements mensuels pour leur permettre d'acheter de la nourriture et d'autres produits de nécessité, a précisé le ministre.

Afin d'améliorer la résilience des communautés touchées par la sécheresse, le gouvernement a dédié la construction de barrages à la constitution de réserves d'eau de pluie à utiliser dans les périodes sèches, a-t-il ajouté.

MALI

Quatre soldats tués dans deux attaques terroristes distinctes

Deux soldats maliens ont été tués lundi à Boni (centre) et deux autres à Tessit (est) dans deux attaques terroristes distinctes repoussées par les militaires, annonce un communiqué des Forces armées maliennes (FAMA).

A Boni, à la suite d'une «embuscade contre une patrouille en offensive vers 11H00, les FAMA ont enregistré deux morts et sept blessés», indique le communiqué militaire avant de préciser que les FAMA ont riposté en tuant 13 assaillants et en interceptant deux terroristes.

A Tessit, qui se situe à quelques dizaines de kilomètres des frontières avec le Burkina Faso et le Niger dans la zone dite des trois frontières, un poste des FAMA a été attaqué et l'armée a «enregistré deux morts et 10 blessés».

Toujours selon le communiqué, «les FAMA ont repoussé vigoureusement l'attaque».

Neuf morts ont été dénombrés sur place et plusieurs blessés terroristes ont été interceptés et anéantis par une intervention aérienne».

ETHIOPIE-SÉCHERESSE

Le gouvernement éthiopien et ses partenaires vont fournir une aide à 6,4 millions de personnes touchées

Le gouvernement éthiopien a révélé lundi que l'acheminement de l'aide humanitaire destinée à quelque 6,4 millions de personnes touchées par la sécheresse dans certaines parties de l'Ethiopie était «en bonne voie».

Selon l'agence de presse éthiopienne ENA, l'annonce a été faite par Mitiku Kassa, commissaire de la Commission nationale éthiopienne de gestion des risques de catastrophe, qui a précisé que le soutien est fourni par le gouvernement éthiopien en collaboration avec divers partenaires humanitaires.

M. Kassa a noté que les communautés du sud, du sud-est et des basses terres de l'Ethiopie ont été touchées par la sécheresse en cours, pendant laquelle une assistance vitale est fournie aux communautés touchées par un consortium d'acteurs humanitaires réunissant le gouvernement fédéral, des partenaires internationaux et des Etats régionaux dans les zones touchées.

Soulignant par ailleurs que la sécheresse induite par La Nina cette année a touché plus de 6,4 millions de personnes, couvrant une vaste zone géographique, le commissaire a indiqué qu'envi ron 60 % de toute l'aide humanitaire dans diverses régions de l'Ethiopie est couverte par le gouvernement, ajoutant que la fourniture de produits alimentaires et non alimentaires «se poursuivra jusqu'à ce que leur vie revienne à la normale».

La semaine dernière, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA) a averti que la sécheresse actuelle détériorerait de plus en plus les conditions de vie et les moyens de subsistance des communautés touchées dans certaines parties du sud-est de l'Ethiopie.

Selon l'UNOCHA, «une réponse d'urgence est en cours et elle est en outre nécessaire pendant au moins les cinq prochains mois pour sauver des vies et des moyens de subsistance et empêcher une nouvelle détérioration d'une situation humanitaire déjà extrêmement grave à cause de problèmes de protection croissants pour lesquels un financement supplémentaire est requis de toute urgence».

Plus tôt ce mois-ci, l'ONU a annoncé que la sécheresse touchant l'Ethiopie et la Somalie avait fait partir 845.000 personnes de leurs foyers et coûté la vie à plus d'1,5 million de têtes de bétail rien qu'en Ethiopie.

CANADA

Justin Trudeau signe un accord politique pour gouverner jusqu'en 2025

Le Premier ministre du Canada Justin Trudeau a annoncé mardi la conclusion d'un accord entre son parti libéral et le Nouveau parti démocratique (NPD, gauche) pour maintenir son gouvernement minoritaire au pouvoir jusqu'en 2025.

Réélu pour un troisième mandat en septembre, Justin Trudeau est à la tête d'un gouvernement minoritaire, dont la durée de vie est en principe de 18 à 24 mois. Cet accord lui permettra d'éviter des élections anticipées.

"Cette entente de soutien et de confiance entre en vigueur maintenant et le restera jusqu'à la fin de ce parlement en 2025", a déclaré le Premier ministre lors d'une conférence de presse. Le responsable politique de 50 ans, au pouvoir depuis 2015, a justifié cet accord avec la quatrième formation du parlement en expliquant qu'il permettrait au gouvernement de "fonctionner dans la stabilité et la prévisibilité". "Avec tant d'instabilité autour de nous, les Canadiens ont besoin de stabilité", a-t-il indiqué. Il ne s'agit pas d'une coalition formelle puisqu'un



un membre du NPD ne fera son entrée au gouvernement, mais les deux partis voteront de concert à la Chambre des Communes pour de nouvelles mesures fiscales, environnementales ou encore liées à la santé et au logement.

Le NPD accepte ainsi "de soutenir le gouvernement sur les questions de confiance et

de budget" pour éviter de faire tomber le gouvernement, selon un communiqué. Le vote du budget fédéral, toujours un moment crucial, se fera dans les prochaines semaines à Ottawa. "Il est dans la nature même de la politique de proposer des visions contradictoires, mais personne ne profite de la polarisation crois-

sante et du dysfonctionnement parlementaire qui empêche d'obtenir ces résultats pour les Canadiens", a déclaré Jagmeet Singh, le chef du NPD.

La cheffe par intérim des Conservateurs, Candice Bergen, a dénoncé cette "coalition", qui aura des "effets catastrophiques sur l'économie canadienne", et prouve que Justin Trudeau veut "rester au pouvoir à tout prix".

Le Premier ministre canadien avait échoué en septembre dernier à retrouver une majorité pour son troisième mandat lors d'élections qu'il avait déclenchées.

La chambre des Communes compte 338 députés. Les libéraux détiennent 159 sièges, les conservateurs 119, le Bloc québécois et le NPD en ont respectivement 32 et 25. A cela s'ajoutent deux députés verts et un indépendant.

ALLEMAGNE

Perquisitions en lien avec des messages de haine contre des politiques

Des perquisitions ont été menées dans toute l'Allemagne mardi en lien avec plus de 600 messages de haine sur des réseaux sociaux contre des responsables politiques autour des élections législatives de septembre dernier, ont annoncé les autorités judiciaires.

Plus de 100 auteurs de messages haineux ont pu être identifiés et des enquêtes ouvertes, ont précisé le Parquet général de Francfort, la police criminelle (BKA) et la Centrale de lutte contre la criminalité sur internet (ZIT) dans un communiqué commun. Ces messages illicites concernent des injures adressées aux respon-

sables politiques connus au niveau national mais aussi de fausses informations et de fausses citations qui visent à diffamer ou discréditer les personnes concernées.

Deux tiers des politiques visés sont des femmes et tous les partis politiques représentés au Bundestag, la chambre des députés, ont reçu de tels messages. A Berlin, huit perquisitions ont été menées et en Rhénanie du Nord-Westphalie, Etat régional le plus peuplé du pays, 18, notamment. Au total, ces perquisitions et auditions de suspects ont été menées dans 13 des 16 Länder.

Dans la région du Rhénanie-Palatinat,

les enquêteurs ont découvert des armes et des munitions chez un suspect. "La liberté d'expression atteint ses limites dès qu'il s'agit de diffamation, injure et menace", a souligné le président du BKA, Holger Münch, dans le communiqué. Ces perquisitions montrent que "celui qui publie des messages de haine doit compter sur le fait qu'ensuite la police se présentera à sa porte", a-t-il ajouté.

Depuis l'an dernier, l'Allemagne punit particulièrement sévèrement l'injure, la diffamation et la calomnie à l'encontre de personnes de la vie politique, selon l'article 188 du Code pénal.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Consultations sur la situation au Moyen-Orient

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit mardi pour un briefing public, suivi de consultations à huis clos, sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Le coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, devrait faire un briefing à cette occasion et présenter un rapport oral sur la mise en œuvre de la résolution 2334 du 23 décembre 2016, selon des sources diplomatiques. Dans cette résolution, le Conseil de sécurité a déclaré que l'implantation de colonies par l'entité sioniste "constitue une violation flagrante du droit international" et souligné que la cessation des activités de colonisation est essentielle pour sauver la solution à deux Etats.

Lors de la réunion du Conseil au mois de février dernier sur la situation au Moyen-Orient, Wennesland a noté que «les colonies illégales et les processus de planification progressent régulièrement». Début mars, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), -qui comprend des membres du Conseil, à savoir l'Albanie, le Gabon et les Emirats arabes unis (EAU)-, avait condamné l'approbation récente de la construction de 730 nouveaux logements coloniaux à Al-Qods occupée. Dans ce contexte, les membres du Conseil devraient réitérer mardi leurs préoccupations concernant l'avancement des activités expansionnistes, les expulsions et les démolitions de structures appartenant à des Palestiniens, et également déclarer que ces activités compromettent les perspectives d'une solution à deux Etats et risquent d'aggraver les tensions et de fomenter la violence, indique-t-on de même source.

Dans le même temps, certains intervenants à la réunion devraient considérer comme source de préoccupation l'éventuelle expulsion de plus de 1.000 résidents palestiniens de villages palestiniens en Cisjordanie occupée.

D'autre part, l'escalade des tensions et des violences en Cisjordanie et à Al-Qods occupées seront probablement un autre thème de la réunion de mardi. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 140 Palestiniens, dont 20 enfants, ont été blessés par les forces d'occupation sionistes dans toute la Cisjordanie occupée du 22 février au 7 mars.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE

Des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont envahi mardi les cours de la mosquée d'Al-Aqsa, sous une forte escorte policière. Selon l'agence palestinienne de presse, Wafa, les colons ont pris d'assaut la mosquée du côté de la Porte des Maghrébins et accompli des rituels talmudiques dans les cours de la mosquée sainte.

Les autorités d'occupation sionistes permettent aux colons d'envahir la mosquée sainte à deux moments de la journée : le matin et le soir, dans le cadre d'une politique qui vise à imposer la domination de l'occupant sur ce monument islamique. Les forces sionistes, qui protègent les colons et contrôlent les entrées de la sainte mosquée, empêchent les Palestiniens d'y entrer et arrêtent les fidèles qui défendent leur lieu de culte, bannissant certains d'eux de la ville d'El Qods.

PALESTINE/LOCALES

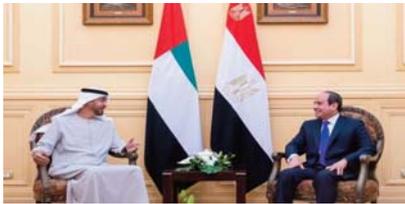
715 000 électeurs aux urnes samedi prochain

Au total, 715 000 Palestiniens se rendront aux urnes samedi, 26 mars, pour la deuxième phase des élections locales, selon le porte-parole de la Commission centrale des élections, Farid Taamallah. En tout, 715 000 électeurs se rendront dans 315 bureaux de vote dans 50 collèges électoraux lors de la deuxième phase des élections locales, qui se tiendront le 26 mars en Palestine, affirme le porte-parole. Il a précisé que le scrutin commencera à partir de 7 heures du matin jusqu'à 19 heures du soir. Il a expliqué que la Commission électorale a formé 6 700 agents électoraux pour gérer le processus électoral et qu'elle a commencé à expédier des urnes aux circonscriptions électorales des différents gouvernorats qui voteront samedi prochain.

EGYPTE-EMIRATS

Le président égyptien et le prince héritier d'Abou Dhabi discutent de coopération bilatérale

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed ben Zayed al-Nahyan, ont discuté lundi des moyens destinés à renforcer la coopération bilatérale, ainsi que de questions régionales et internationales. Cette réunion a eu lieu dans la ville égyptienne de Charm El-Cheikh au bord de la mer Rouge, selon un communiqué de la présidence égyptienne. Les deux responsables ont abordé les perspectives de la coopération bilatérale et ont discuté de nombreuses questions régionales et internationales, a-t-on précisé en ajoutant que cet entretien avait reflété une compréhension mutuelle entre les deux parties.



IRLANDE DU NORD

Le niveau d'alerte terroriste abaissé pour la première fois en douze ans

Le niveau d'alerte terroriste en Irlande du Nord, province britannique, a été abaissé de "grave" à "substantiel" pour la première fois en douze ans, a annoncé mardi le gouvernement britannique. A "substantiel", troisième échelon sur une échelle de cinq, une attaque terroriste est considérée comme "probable", et non plus "hautement probable".

Cet abaissement, le premier depuis 2010, intervient à l'approche d'élections locales cruciales dans un contexte de tensions politiques liées au Brexit. Il "témoigne des progrès significatifs que l'Irlande du Nord a accomplis et continue de réaliser, vers une société pacifique, plus prospère et plus sûre", a déclaré le ministre chargé de l'Irlande du Nord, Brandon Lewis. Soulignant que cela reflétait "l'engagement continu envers le processus de paix" ainsi que les "énormes efforts" de la police et des services de renseignement pour lutter contre le terrorisme au sein de la province, M.

Lewis a toutefois mis en garde: "L'heure n'est pas à la complaisance. Il y a toujours une minorité qui souhaite causer du tort à l'Irlande du Nord". "Comme toujours, le public

devrait rester vigilant et signaler ses inquiétudes à la police", a-t-il ajouté.

L'Irlande du Nord a été le théâtre de trois décennies de troubles meurtriers entre républicains, surtout catholiques et favorables à une réunification de l'île, et loyalistes protestants attachés au maintien sous la couronne britannique. Un accord de paix a été signé en 1998, mettant fin à ce conflit qui a fait 3.500 morts, mais des groupes paramilitaires sont restés actifs et la province a été secouée par des crises politiques.

Début février, le Premier ministre nord-irlandais Paul Givan (unioniste, DUP) avait démissionné en raison de la grogne de son camp contre le protocole douanier spécifique à l'Irlande du Nord conclu dans le cadre du Brexit. Perçu dans les rangs unionistes comme menaçant l'intégrité territoriale du Royaume-Uni, ce texte maintient de fait l'Irlande du Nord dans le marché unique et l'union douanière européens. Des élections locales sont prévues le 5 mai et risquent de bouleverser l'équilibre en place en raison de la poussée des républicains, selon des sondages.

25E SILA

Retour après deux ans d'absence et facilitations des pouvoirs publics

Le public algérien renoue avec le rendez-vous le plus prisé de la scène culturelle, le Salon international du livre d'Alger (Sila) qui ouvre ses portes officiellement jeudi, après deux ans d'absence imposée par la pandémie de coronavirus, avec la participation record de 1.250 maisons d'éditions dont 266 éditeurs algériens proposant plus de 300.000 publications, toutes spécialités confondues.

Ce rendez-vous culturel majeur, affichant chaque année un nombre important de visiteurs, connaîtra une participation record encouragée par l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'exonérer tous les participants, des frais de location des stands, afin de permettre aux éditeurs de relancer leur activité après deux années des plus éprouvantes par les conséquences de la pandémie de coronavirus.

En plus de booster le nombre de participants, marqué cependant par une baisse de 12% des éditeurs algériens, les pouvoirs publics comptent également amener les exposants à faire un effort sur le prix de vente, par une exonération des taxes douanières pour proposer les ouvrages des éditeurs étrangers à des prix plus accessibles aux lecteurs.

Comme chaque année les visiteurs auront l'occasion de découvrir les ouvrages de nouvelles maisons d'édition qui commencent à se frayer une place parmi les éditeurs les plus anciens à l'image de Barzakh, Casbah, "Mim, Hibr ou encore Chihab, tout en redécouvrant toutes les publications commercialisées depuis la dernière édition du salon en 2019.

Avec l'Italie comme invité d'honneur, le 25e Sila prévoit de nombreuses rencontres en lien avec l'histoire et en commémoration des 60 ans de la fête de la victoire du 19 mars, mais aussi des tables-rondes sur la littérature et la pandémie de coronavirus.

Le salon prévoit un retour sur la journée historique du 19 mars 1962 consécutive aux Accords d'Evian pour la relater et analyser sa portée en tant que moment crucial marquant la fin de cent trente-deux ans de colonisation, en plus d'une rencontre sur "l'édition, l'histoire et le livre de mémoire" animée, entre autres, par les historiens Dahou Djerbal et Fouad Soufi.

La cause de l'indépendance algérienne en Italie sera aussi abordée pour faire découvrir des personnalités représentatives des solidarités italiennes en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

Il sera question notamment d'Enrico

Mattei (1906-1962) et de Taïeb Boulahrouf (1923-2005), représentant du GPRÀ à Rome en 1958.

Toujours dans les activités en lien avec l'histoire, les organisateurs proposent une table ronde, "L'Emir Abdelkader et l'écriture" dédiée à l'œuvre considérable de cette illustre personnalité, entre la poésie, essais spirituels ou philosophiques, et correspondances.

Sur le plan littéraire, le programme comporte des rencontres sur "L'histoire à l'épreuve du roman", "Le métier du roman", ou encore les scènes et les lieux d'écriture qui réuniront, entre autres, des femmes et hommes de lettres comme Amin Zaoui, Sarah El Nems, Mohamed Fteline, ou encore Lounis Ben Ali.

Actualité oblige, un cycle de rencontres sur la "littérature par temps de pandémie" est également au programme avec des auteurs et universitaires comme Mustapha Cherif et Waciny Laredj.

Une rencontre algéro-italienne des professionnels du livre est aussi au menu du Sila en plus d'un cycle sur les passerelles linguistiques, littéraires, cinématographiques et théâtrales entre l'Italie et l'Algérie.

Un hommage particulier sera également rendu aux écrivains martyrs Ahmed Reda Houhou, assassiné en 1956 à Constantine, Larbi Tébéssi, Rabie Bouchama, Abdelkrim El Aggoune, Mohamed El Amine El Amoudi, et Mouloud Feraoune.

Le pavillon de l'Italie, invitée d'honneur de cette 25e édition, propose au public des tables rondes sur la guerre de libération algérienne et la solidarité du peuple italien, la traduction des romans algériens vers la langue italienne, et également de découvrir la littérature italienne à travers le roman noir, la littérature de voyage ou encore la littérature contemporaine.

De nombreuses institutions et établissements culturels présents

En plus du riche programme du salon de nombreuses institutions et établissements culturels participent à ce salon avec des programmes de rencontres, conférences,



expositions et ateliers en lien avec la culture, l'histoire, la littérature ou encore le patrimoine.

Le ministère de la Culture et des Arts prévoit d'organiser trois colloques sur, "La présence de la mémoire nationale dans la littérature algérienne", "Le rôle de la traduction dans la réappropriation de la littérature algérienne d'exil" et "L'organisation du marché du livre en Algérie".

Le ministère compte également permettre plus d'élan au 25e Sila en le transférant à l'échelle locale dans les 58 wilayas du pays, à travers le slogan, "Le livre dans la rue", où des activités visant la promotion de la lecture sont prévues dans les Bibliothèques principales de lecture publique et leurs annexes.

Le Haut Comité à l'Amazighité (Hca) a

prévu, pour sa part, un colloque scientifique en trois volets, destiné à établir, "La carte linguistique et culturelle de l'Algérie", alors que la Bibliothèque nationale sera présente avec deux conférences sur, "Le Dépôt Légal" et "La numérisation".

Le Conseil supérieur de la Langue arabe a, quant à lui, prévu des rencontres sur les "Réalizations et les perspectives du conseil", alors que le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et le Haut Conseil Islamique proposent une série de rencontres thématiques.

Le 25e Sila, prévu au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le slogan "Le livre passerelle de mémoire", annonce la participation de 1250 exposants en provenance de 36 pays.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA
RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ DE LA WILAYA DE BLIDA
ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN
TRANSPLANTATION D'ORGANES ET DES TISSUS DE BLIDA

Mise en demeure

En raison du non-respect de délai de livraison du contrat concernant lot n° 11 : **Consommable non tisse stérile et non stérile), la SPA HYGIMED, sise à : 06 Bd Mohamed Khemisti - ALGER.** vous êtes mis en demeure de respecter le délai de livraison de la totalité de contenu de bon de commande concernant le lot n°11, dans un délai n'excédant pas vingt-quatre heures (24h) à compter du premier jour de la publication du présent mise en demeure dans le BOMOP et de deux journaux quotidiens nationaux officiels.

Dans le cas contraire, nous procéderons à l'application des dispositions réglementaires relatives à la résiliation du contrat, conformément à l'article 15 et 17 du cahier des charges n° 03/2021 visé sous n° 40 du 05/10/2021 et l'article n° 149 et 150 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service publics

JOURNÉES DU CINÉMA DE LA RÉVOLUTION À TÉBESSA

«Héliopolis» projeté en clôture

Les journées du cinéma de la Révolution de Tébéssa ont été clôturées, lundi, à la maison de la culture Mohamed Chebouki par la projection du film «Héliopolis» du réalisateur Djaâfar Gacem.

Ce long métrage met l'accent sur l'horreur des massacres du 8 mai 1945 perpétrés par l'occupant français contre le peuple algérien, et dont une partie du film a été consacrée à la wilaya de Guelma.

Au terme de la projection, de nombreux spectateurs ont exprimé leur satisfaction d'avoir enfin pu regarder ce film sur grand écran dans une salle de cinéma.

Dans une déclaration à l'APS, le photographe El Hadi Youssi a souligné l'importance du cinéma pour mettre en lumière les différentes étapes de l'histoire du pays, notamment les nombreux événements marquants de la Révolution libératrice pour la faire connaître aux

nouvelles générations, relevant que les jeunes d'aujourd'hui apprécient les belles photographies et les nouvelles techniques qui les captivent.

De son côté, l'écrivaine et artiste plasticienne, Sihem Cheriet, a souligné le rapport étroit et complémentaire entre l'écriture, le roman et le cinéma, appelant à intensifier la production cinématographique car, a-t-elle noté, le cinéma regroupe tous les arts.

Pour sa part, Khaled Zaraq, réalisateur de plusieurs courts métrages, a estimé que la tenue de pareilles manifestations culturelles et la présence de figures illustres est une occasion pour échanger les expériences entre amateurs et professionnels du 7ème art.

Trois jours durant, la salle des spectacles de la maison de la culture Mohamed Chebouki a accueilli, à l'occasion du 60ème anniversaire de la

Fête de la Victoire (19 mars 1962), la 2ème édition des journées du cinéma de la Révolution en présence de figures du cinéma algérien, dont le réalisateur Ahmed Rachedi, le comédien Hassan Kechache, en plus de plusieurs intellectuels, des adeptes du cinéma et des jeunes. Une exposition de matériel cinématographique, d'équipements et outils de tournage a été organisée en marge de la projection des films par l'association «ksour Ferkan» pour le tourisme, en coordination avec le Centre national de la cinématographie et de l'audio-visuel.

La manifestation a connu la protection de plusieurs films cinématographiques, produits au cours de ces dernières années, traduisant des épisodes majeurs du combat du peuple algérien contre l'occupation française.

APS

BRÉSIL Un juge de la Cour suprême revient sur la décision de bloquer Telegram

Le juge de la Cour suprême brésilienne qui avait donné samedi 24 heures à Telegram pour éviter d'être bloquée a levé dimanche cette menace, estimant que la messagerie en ligne s'était conformée aux ordres judiciaires.



Considérant que les demandes de la Cour suprême du Brésil ont été "pleinement satisfaites", "je révoque la décision de suspendre complètement et intégralement le fonctionnement de Telegram au Brésil", a écrit le juge Alexandre de Moraes dans un arrêt rendu public par la Cour suprême.

Le juge avait décidé de bloquer vendredi la populaire messagerie en ligne, très utilisée par le président d'extrême droite Jair Bolsonaro et ses réseaux à sept mois de la présidentielle, dans un pays gangrené par la désinformation.

Cette décision "est irrecevable", avait alors réagi le président Bolsonaro, estimant que la décision du juge affectait "70 millions de personnes".

"Ce qui est en jeu, c'est notre liberté", avait déclaré le président. Telegram est téléchargée sur environ 53% des mobiles au Brésil.

Samedi, le juge avait finalement donné 24 heures à Telegram pour se conformer à la loi, estimant que la messagerie s'était alors "partiellement conformée aux ordres judiciaires". Ce délai de 24 heures avait été décidé après que Pavel Durov - le patron fondateur russe de Telegram, dont le siège social est à Dubaï - eût présenté ses excuses à la Cour suprême, invoquant un "problème de communication" tout en réclamant un nouveau délai pour répondre aux exigences de la justice brésilienne.

La messagerie n'a finalement jamais cessé de fonctionner normalement en fin

de semaine. Selon le juge Moraes, Telegram a annoncé avoir adopté plusieurs mesures pour lutter contre la désinformation.

Parmi elles, la surveillance "manuelle" des 100 chaînes les plus populaires au Brésil, la possibilité de signaler des publications jugées inexacts, la restriction des profils qui diffusent de la désinformation et la promotion d'informations vérifiées. Le juge a également demandé la suppression d'une publication de M. Bolsonaro datant d'août dernier et dans laquelle il mettait en doute, sans apporter de preuve, la fiabilité du système de vote électronique au Brésil, en place depuis 1996. Depuis samedi déjà, cette publication n'est plus visible. "Ce message ne peut être affiché" car "il viole les lois locales", est-il indiqué à la place. La messagerie en ligne cryptée est une clef de voûte de la stratégie de campagne de M. Bolsonaro, qui vise la réélection à la présidentielle d'octobre et défend la liberté d'expression sans limite. Contrairement à d'autres plateformes, il n'y a sur Telegram pratiquement pas de modération de contenu des messages et les groupes peuvent rassembler jusqu'à 200.000 membres, ce qui augmente considérablement le potentiel viral des fausses informations.

Cela a valu à Telegram des sanctions dans certains pays, de la suspension - temporaire ou définitive - de ses services au blocage ciblé de certains comptes ou groupes d'utilisateurs.

INTERNET

La justice sud-africaine suspend la construction au Cap du siège d'Amazon pour l'Afrique

Un tribunal sud-africain a suspendu la construction au Cap d'un complexe immobilier qui doit abriter le siège pour l'Afrique du géant américain du e-commerce Amazon, en donnant raison à des communautés autochtones pour qui cet emplacement est sacré, selon la décision judiciaire diffusée dimanche.

"Le droit fondamental à la culture et au patrimoine des groupes autochtones, plus particulièrement les peuples des Premières nations Khoï et San, est menacé en l'absence de consultation appropriée", estime le tribunal dans sa décision datée du 18 mars. Le tribunal a ordonné

aux promoteurs immobiliers d'organiser "une rencontre et une consultation significatives" avec le peuple khoïsan, dont les premières actions de résistance face aux colonisateurs européens, en 1510, avaient été menées sur ce terrain de la ville du Cap. La construction de ce complexe immobilier, au budget de quatre milliards de rands (231 millions d'euros), a déjà commencé, là où se trouvait précédemment un terrain de golf.

Dans sa décision, le tribunal note que plusieurs groupes khoïsan ont apporté leur soutien à ce projet immobilier, après que ses promoteurs ont accepté

de bâtir un centre historique et culturel qui sera géré par les autochtones.

Mais le Conseil traditionnel autochtone Goringhaicona Khoï Khoï et une association de quartier ont demandé à la justice d'arrêter la construction du complexe immobilier, approuvée l'an dernier par la municipalité.

Le groupe Amazon n'est pas cité dans la procédure. Autrefois chasseurs-cueilleurs, longtemps désignés par le nom désormais abandonné de Bushmen (hommes de la brousse), les Khoïsan ont profondément souffert de la colonisation et de l'apartheid. APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2022 NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Projet : Réalisation D'un Collège type 86 au niveau du site 1316 logements LPL pos 04 chorfa A

La Commune De Berrouaghia - Wilaya de Médéa

Partie Ferme : « Bloc Enseignement et Administration + Bloc des Sanitaires + bache a eau + chaufferie + chauffage + auditaurium + VRD »

Partie Conditionnelle : Bloc Logements de fonction

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :

1. Capacité professionnelle : certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus en Bâtiment comme activité principale ou six (06) hydraulique ou travaux publics (en cours de validité).

2. Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumulé durant les Cinq (05) années (2015-2016-2017-2018-2019); supérieur ou égale à 300.000.000.00 DA et le chiffre d'affaire justifié par le C20 délivré par les services des impôts.

3. Capacité technique: - Moyens humains : ayant au moins

- Ingénieur en Génie Civil ou bien MASTER en génie civil

- DEUA, ou bien Technicien Supérieur ou bien licencié en bâtiment

- Moyens matériels: ayant au moins :

- 02 Camions de 10 T ou plus.

- 02 Engin de terrassement : Chargeur ou bien retro-chargeur

- Référence professionnelles: Ayant Réalisé déjà (01) un projet similaire (catégorie C et plus) durant les trois années (2018-2019-2020).

4. Le délai de réalisation ne peut pas dépasser les (huit) 08 mois pour partie ferme et les (six) 06 mois pour partie Conditionnelle.

*** Partie de charge :**

5. Les entreprises ayant un plan de charge en cours (d'un projet catégorie C et plus avec la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa Ne peuvent pas participer à cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales.

Cas de soumission en groupement : Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané des entreprises, Le chef de file considère comme membre du groupement doit répondre obligatoirement à critères d'éligibilité (l'ensemble des capacités exigées: professionnelle, financière et technique) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

a) Le dossier de candidature contient: les documents exigés dans le cahier des charges (article 14 page 06).

b) L'offre technique comprend : les documents exigés dans le cahier des charges (article 14 page 06).

c) L'offre financière comprendra: les documents exigés dans le cahier des charges (article 14 page 07).

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 10 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13.30h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'enveloppe extérieure Contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2022**

Projet : Réalisation D'un Collège type B6 au niveau du site 1316 logements LPL pos 04 chorfa

A La Commune De Berrouaghia - wilaya de Médéa

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES»

**Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics
Cité 24 Février Teniet El Hadjer - Médéa -**

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14,00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

PARA-ATHLÉTISME (GRAND PRIX DE FAZZA) Environ 450 athlètes de 43 pays dont l'Algérie présents au rendez-vous

Quelques 450 athlètes de 43 pays dont l'Algérie sont présents à Dubaï en Emirats arabes pour prendre part à la 13e édition du Grand Prix de Fazza de para-athlétisme, premier événement de la saison du Grand Prix mondial de la discipline, qu'abrite le Club Dubaï Club for des personnes handicapés, du 21 au 24 mars 2022.

Durant quatre jours de compétition, les neuf athlètes algériens, médaillés des derniers Jeux paralympiques de Tokyo en 2021 se mesureront, aux côtés des athlètes des autres pays, également distingués aux pays nippon, pour une reprise de compétition très attendue pour les uns et autres, dans des conditions sanitaires du Covid-19.

Pour le président du comité d'organisation de l'événement, Thani Juma, "le rendez-vous de Fazza de para-athlétisme est un événement important dans le calendrier du Comité international paralympique (IPC). D'ailleurs le tournoi s'est développé au fil des ans (12 éditions déjà tenues), les champions paralympiques et mondiaux étant désormais des habitués", a-t-il déclaré à l'ouverture du Grand Prix. "C'est un événement qui constitue également le tremplin vers la préparation des Mondiaux, comme il avait été lors des précédentes éditions, notamment en 2019, malgré la situation sanitaire pas commode. J'espère que cette nouvelle édition continuera à produire de nombreux autres champions paralympiques. Mes meilleurs



vœux aux athlètes participants.", a conclu, le président. L'année dernière, l'événement avait enregistré la pulvérisation de quatre records du monde établis dont celui du 100 m féminin T63, réalisé par l'Italienne Ambra Sabatini, qui a ensuite remporté l'or aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020. Une sélection de l'équipe nationale algérienne, composée de neuf athlètes dont quatre dames, est à pied d'œuvre à Dubaï. C'est les médaillés des derniers Jeux paralympiques de Tokyo, ainsi que les athlètes classés 4e, qui ont été choisis pour représenter l'Algérie à ces

jeux. "C'est une piste familière à bon nombre des meilleurs athlètes au monde, pour avoir accueilli, des Championnats du monde de para-athlétisme dont le dernier remonte à l'année 2019. Ce rendez-vous, marquant la première saison du nouveau cycle vers les Jeux paralympiques de Paris 2024, sera l'occasion des retrouvailles entre des champions paralympiques, mais aussi de nouveaux athlètes qui veulent

se frayer un chemin parmi le gotha mondial.

Le programme du Grand Prix international de Fazza, à Dubaï prévoit, quatre journées de compétition. Il permettra aux participants d'évaluer leur niveau technique de préparation, en attendant d'autres compétitions d'envergure.

Il est à rappeler que les Championnats de para-athlétisme prévus cette année 2022 au Japon ont été annulés.

Les Algériens engagés :

Mohamed Berrahal, Kamel Kerdjena, Abdelkrim Kraï, Walid Ferhah, Skander Djamil, Safia Djelal, Mounia Gasmî, Nadia Medjmedj et Ismahane Boudjadar.

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14 L'Algérie présente avec trois athlètes au Caire



Les équipes nationales U14 de tennis « garçons et filles » prendront part au Championnat d'Afrique de la catégorie, programmé du 22 au 28 mars au Caire (Egypte), avec trois athlètes (2 garçons et 1 fille), a annoncé lundi, la Fédération algérienne de tennis (FAT).

« L'équipe féminine sera présente avec Maria Ba-

dache, tenante du titre, tandis que celle des garçons prendra part avec Nacer Abdelmouhaymen Ghoulî et Yacine Meghari », a détaillé l'instance fédérale sur sa page facebook.

Selon la même source, les représentants algériens seront encadrés par l'entraîneur Farid Ghoulî en terre égyptienne.

AVIRON - RÉGATE INTERNATIONALE DU LAC DE TUNIS

L'Algérie termine deuxième, avec 7 médailles, dont trois en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) d'aviron a décroché la deuxième place au classement général de la 14e édition de la Régate Internationale du Lac de Tunis, avec un total de sept médailles : trois or, deux argent et deux bronze. La régata a été remportée par le pays hôte, la Tunisie, avec un total de 17 médailles (6 or, 7 argent et 4 bronze), au moment où le Niger a complété le podium, avec une seule médaille en or.

Pour sa part, la sélection du Soudan a terminé au pied du podium, avec une seule médaille, en argent, alors que la Libye s'est contentée de la cinquième place, avec 3 médailles de bronze. Les médailles d'or algériennes ont été glanées par

Zouad Abdenour, en Skiff (Senior/messieurs), Benchadli Nihad, en Skiff poids léger (U23/dames) et Boudjemaâ Chems-Eddine, en Skiff poids léger (U23/messieurs). Pour ce qui est des médailles d'argent, elles ont été l'œuvre de Racha Hind Manseri, en Skiff (U23jans/dame) et Djouïmaï Abderraouf, en Skiff poids léger (Seniors/messieurs).

Enfin, les deux médailles de bronze ont été décrochées par Belhadj Mohamed Boucif, en Skiff poids léger (Seniors/messieurs) et Benaddou Hanane, en Skiff (U23/dames).

Dirigée par l'entraîneur Riad Gardî, la sélection algérienne a participé à cette régata avec un total de neuf rameurs



(4 messieurs et 5 dames), sélectionnés juste avant le départ à Tunis, parmi un groupe élargi de 11 rameurs, qui s'étaient regroupés pendant huit jours, au Barrage de Béni Haroun, dans la Wilaya de Mila. Avec cinq athlètes sélectionnés

parmi les neuf, le Club Sportif Universitaire d'Oran (CSUO) était le mieux représenté, alors que les quatre autres rameurs étaient issus de différentes équipes, dont la sélection nationale militaire, représentée par Djouïmaï Abderraouf.

ORAN

Début des épreuves des mini-olympiades nationales universitaires de sports de combat



Les épreuves des mini-olympiades nationales universitaires de sports de combat ont débuté, lundi, au palais des sports «Hamou Boutlelis» d'Oran. Cette manifestation de sports de combat de six jours, organisée par la fédération algérienne des sports universitaires (FASU), sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de la jeunesse et des sports, regroupe plus de 600 athlètes des deux sexes représentant 28 wilayas du pays. Trois disciplines sportives figurent au programme de l'événement, à savoir le taekwondo, wushu et le judo. Les deux premières journées seront consacrées aux épreuves de taekwondo (filles et garçons). Celle du mercredi sera réservée à la discipline du wushu au niveau de la salle du complexe la Lofa (Es-Sénia), alors que la clôture est prévue, jeudi et vendredi, avec le déroulement des combats de judo. Ces mini-olympiades permettront de sélectionner les meilleurs athlètes devant représenter l'Algérie aux Jeux universitaires, prévues du 27 juin au 7 juillet prochains, à Chengdu, en Chine.

TAEKWONDO-COUPÉ D'ALGÉRIE MILITAIRE 18 équipes en compétition à Tipasa



Dix huit (18) équipes de l'Armée nationale populaire (ANP) participent aux épreuves de la Coupe d'Algérie militaire de Taekwondo (messieurs et dames), qui ont débuté lundi, au niveau du Régiment spécial d'intervention de la Garde républicaine de Khemisti (Tipasa).

Ces équipes représentent les six régions militaires du pays ainsi que les commandements des forces navales, terrestres, aériennes, de la Garde républicaine et de la Gendarmerie nationale, en plus des écoles et des unités de combat de l'Armée nationale populaire (ANP), en lice au titre de cette compétition nationale, ouverte par l'inspecteur de la Garde républicaine, le général-major Toufik Benchadi.

Les épreuves de cette coupe se dérouleront en deux phases. Les tours éliminatoires programmés aujourd'hui, lundi, et les finales prévues pour demain, mardi, avec l'annonce des résultats définitifs et des noms des lauréats. Dans son allocution d'ouverture de la compétition, le général-major Benchadi a souligné "l'intérêt extrême accordé, par le commandement de l'ANP à la pratique sportive, considérée comme prioritaire dans les rangs des éléments militaires, eu égard à son rôle essentiel dans la formation et la préparation mentale et physiques des unités", a-t-il observé.

Il a, également, appelé les équipes participantes à saisir cette opportunité pour parfaire leurs talents et aptitudes afin d'atteindre des niveaux supérieurs qui leur permettront d'avoir une place au sein de la sélection nationale militaire de taekwondo et honorer l'Algérie dans des compétitions continentales et internationales.

Le général-major Benchadi a, par ailleurs, assuré que "le commandement de Garde républicaine, a mobilisé tous les moyens nécessaires pour assurer la réussite de cette manifestation".

MONDIAL 2022 (BARRAGE) CAMEROUN-ALGÉRIE

Ngamaleu (Young Boys) forfait face à l'Algérie

Le milieu de terrain offensif international camerounais des Young Boys (Div.1 suisse) Mouri Ngamaleu, blessé, a déclaré forfait pour la double confrontation face à l'Algérie, les 25 et 29 mars, comptant pour les barrages du Mondial 2022 au Qatar, a annoncé la Fédération camerounaise (Fécafoot) lundi soir sur sa page officielle Facebook.

"Blessé en club ce week-end, Mouri Ngamaleu est forfait pour la double confrontation contre l'Algérie.

Il sera remplacé par le milieu de terrain de Coton Sport de Garoua Souaibou Marou", a indiqué Fécafoot dans un communiqué.

Ngamaleu, l'un des cadres des "Lions indomptables", allonge la liste des forfaits et rejoint le milieu de terrain de Naples (Serie A italienne) André-Frank Zambo Anguissa, ce dernier a été remplacé par Arnaud Djoum (Apollon Limassol/ Chypre).

De son côté, le gardien de but de l'Ajax Amsterdam (Div.1 néerlandaise) André Onana, victime d'un accident de circulation tôt ce mardi, a rejoint ses coéquipiers, en stage depuis lundi à Douala.

La sélection camerounaise a effectué lundi sa première séance d'entraînement au terrain annexe du stade de Japoma de Douala à huis clos.

Douze joueurs ont pris part à ce premier galop. "Une séance d'entraînement légère consacrée à la prise de contact avec le nouveau staff technique, quelques exercices de relaxation musculaire et quelques exercices avec ballon", souligne la Fécafoot.

En début de soirée, Olivier Ntcham, Jean-do Fuchs, Michael Ngadeu, Martin



Hongla, Jean Junior Onana, Tchamba Duplexe, Eric Maxim Choupo-Moting, Pierre Kunde Malong, Ambroise Oyongo Bitolo, ont rejoint la tanière.

Le programme de la journée du mardi prévoit quelques séances vidéos et une séance d'entraînement à l'annexe A du complexe de Japoma à partir de 18h00.

Le nouveau sélectionneur du Cameroun Rigobert Song a fait appel à 27 joueurs, en vue de la double confrontation face à l'Algérie, où figure l'attaquant de Coton Sport, (Div.1 camerounaise) Wassu Patient, alors qu'il

n'était pas sur la liste élargie des 37 joueurs.

Song (45 ans) a été désigné nouveau coach du Cameroun, en remplacement du Portugais Toni Conceição, limogé, malgré la troisième place décrochée à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

La première manche entre le Cameroun et l'Algérie se jouera vendredi au stade Japoma à Douala (18h00), alors que le match retour aura lieu le mardi 29 mars au stade Chahid Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).

Le gardien de but Onana victime d'un accident de circulation

Le gardien de but du Cameroun André Onana a été victime d'un sérieux accident de la route du côté de Yaoundé, lundi, lors qu'il était en route pour rejoindre ses coéquipiers en stage de préparation du match face à l'Algérie, prévu vendredi (18h00), au stade Japoma à Yaoundé, pour le compte des barrages (aller) de la coupe du Monde de football

(Qatar-2022), rapporte mardi le site Camfoot.com.

"Onana, gardien de but de l'Ajax, a été victime d'un accident de la route entre Yaoundé et Douala.

Les images relayées par les réseaux sociaux témoignent de la violence de la collision.

André Onana va bien, ce qui ne semble donc pas remettre sa participation en

cause", a indiqué la même source, qui assure que le sélectionneur des Lions Indomptables, Rigobert Song pourra compter sur son gardien titulaire.

Trois véhicules ont vraisemblablement été impliqués dans cet accident qui a fait de sérieux dégâts matériels.

Onana, futur gardien de l'Inter (25 ans, 27 sélections),

récent médaillé de bronze à la CAN, en serait sorti indemne et aurait rapidement repris la route.

Pour le match du vendredi, Rigobert Song espère pouvoir compter sur ses tauliers, lui qui va déjà devoir se passer des services de Franck Zambo Anguissa, le milieu de terrain de Naples blessé le week-end dernier.

MONDIAL-2022 (BARRAGES) - TUNISIE

Khazri et Bronn forfaits

L'attaquant international tunisien Wahbi Khazri (AS Saint Etienne) et son compatriote le défenseur central Dylan Bronn (FC Metz), tous deux blessés, ont déclaré forfait pour la double confrontation de la Tunisie face au Mali, prévue le 25 mars à Bamako et le 29 du même mois à Radès, pour le compte des barrages qualificatifs au

Mondial-2022, a annoncé la Fédération tunisienne de football.

Ces deux joueurs n'ont pas rejoint leur coéquipiers au lieu du stade des Aigles de Carthage à Tunis.

Les noms de leurs remplaçants n'ont pas été communiqués.

Le onze tunisien a effectué lundi une séance d'entraînement au stade

annexe de Radès après l'arrivée des joueurs Issam Jebali, Anis Ben Slimane, Aymen Dahmane et Ali Jemal.

De son côté, le joueur Elyès Sekhiri (FC Cologne) est attendu mardi matin à Tunis après avoir effectué des examens médicaux avec son équipe suite à une blessure contractée le week-end dernier.

MONDIAL-2022 - PORTUGAL

Pepe positif au Covid, le Lillois Djalo appelé

Le défenseur de l'équipe du Portugal Pepe a été testé positif au Covid-19 au premier jour du rassemblement de la Selecao avant les barrages pour le Mondial-2022, a annoncé lundi la Fédération portugaise de football (FPF).

Pour remplacer le vétéran de 39 ans, le sélectionneur Fernando Santos a appelé en renfort le joueur de Lille Tiago Djalo, qui devait rejoindre l'équipe

des moins de 21 ans, a précisé la FPF dans un communiqué.

Déjà privé du défenseur central de Manchester City Ruben Dias, blessé, le Portugal recevra la Turquie jeudi à Porto (nord) en demi-finale des barrages de la prochaine Coupe du monde.

En cas de succès, la Selecao accueillera le 29 mars, de nouveau au stade du Dragon, le vainqueur de la

demi-finale qui opposera l'Italie et la Macédoine du Nord.

La fédération portugaise avait déjà annoncé le forfait du milieu Ruben Neves, blessé ce week-end avec son club de Wolverhampton.

Il a été remplacé dans l'effectif lusitanien par le débutant Vitorinha, 22 ans, très en vue cette saison au FC Porto et présent régulièrement dans la sélection

Espoirs. Cristiano Ronaldo et ses coéquipiers ont comm encé lundi leur stage de préparation au centre d'entraînement de la fédération, situé à Oeiras, dans la banlieue ouest de Lisbonne.

L'équipe du Portugal a participé à tous les grands tournois internationaux organisés depuis l'Euro-2000, son dernier échec remontant à la qualification pour le Mondial-1998.

COUPE DU MONDE 2022 (BARRAGES)- GHANA

Otto Oddo convoque 27 joueurs pour le Nigeria

Le nouveau sélectionneur du Ghana, Otto Addo a convoqué quatre nouveaux joueurs sur un groupe de 27 en vue de la double confrontation contre le Nigeria prévue les 25 et 29 mars, pour le compte des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2022, a indiqué la fédération ghanéenne de football (GFA).

L'ancien milieu de terrain du Borussia Dortmund (Allemagne), a ainsi invité les débutants Dennis Korsah, l'arrière gauche de Hearts of Oak (élite ghanéenne), le défenseur du Club de Bruges (Belgique) Denis Odoi, Felix Afena Gyan de l'AS Roma (Italie) et Elisha owusu du KAA Gent (Belgique) ont été convoqués pour la première fois.

Appelé à deux reprises, le milieu de terrain de l'AS Roma a finalement répondu au challenge offert par les Black Stars qui joueront leur premier match au stade Baba Yara Sports de Kumasi le 25 mars.

Huit joueurs font leur retour dans la sélection ghanéenne qui cherchera à retourner en Coupe du monde après avoir raté la précédente édition jouée en Russie en 2018. La rencontre retour aura lieu à Abuja (Nigeria), le 29 mars.

CAF

Plusieurs sujets au menu de la réunion du comité exécutif

Le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football tiendra une réunion virtuelle le mercredi 23 mars pour traiter de plusieurs sujets, indiqué l'instance dirigeante sur son site officiel.

La réunion sera présidée par le président Dr Patrice Motsepe et discutera de divers sujets, y compris les prochains événements et compétitions de la CAF, précise la même source.

Parmi les compétitions qui seront discutées : les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde 2022 prévus les 25 et 29 mars 2022, le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) Algérie 2022, la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023, les Coupes d'Afrique (U17, U20) ainsi que les compétitions interclubs de la CAF (Ligue des champions et coupe de la Confédération).

ITALIE

L'argentin Paulo Dybala va quitter la Juventus en fin de saison

La Juventus Turin ne va pas proposer de nouveau contrat à son meneur de jeu argentin Paulo Dybala, à la fin du bail actuel qui prend fin en juin, a annoncé lundi un dirigeant du club bianconero.

"Avec l'arrivée de Vlahovic (en janvier, ndr), sa position n'était plus centrale. Il a été jugé préférable de prendre la décision de ne pas renouveler son contrat", a déclaré l'administrateur délégué de la Juve Maurizio Arrivabene, cité par plusieurs médias italiens.

Dybala, 28 ans, est à la Juve depuis 2015. Il en avait été désigné le vice-capitaine en début de saison mais plusieurs absences sur blessures ont affecté le rendement de ce joueur majeur de l'effectif de la "Vieille dame".

Plusieurs clubs seraient sur les rangs pour attirer la pépite argentine, dont l'Inter Milan et l'Atlético Madrid, selon la Gazzetta dello sport.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE - ASO CHLEF Quatre matchs de suspension pour Bengrina

Le milieu offensif de l'ASO Chlef, Mohamed Hacene Bengrina a écopé de quatre matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "insultes envers officiel de match", samedi dernier, lors de la victoire de son équipe (2-0) contre le RC Arbaâ, pour le compte de la 22e journée de Ligue 1.



"La sanction de Bengrina (26 ans) est rehaussée d'une amende de 40.000 DA" a encore précisé mardi la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (CD/LFP).

Côté RC Arbaâ, c'est le joueur Raït Mohamed Billel qui a écopé d'un match de suspension ferme, pour

contestation de décision, en plus 30.000 DA, alors que son équipe a écopé d'une sanction financière de l'ordre de 200.000 DA, pour absence de l'entraîneur en chef sur la main courante.

La CD de la LFP a prononcé d'autres sanctions lors de sa dernière session, notamment, un suspension

de deux matchs fermes à l'encontre de Houssein Bahraoui (WA Tlemcen), pour faute grave, lors de la défaite de son équipe à domicile contre le Paradou AC (1-3), également pour le compte de la 22e journée de Ligue 1. Côté Paradou, c'est le club qui a été mis à l'amende, pour absence de l'entraî-

neur en chef sur la main courante, écopant ainsi d'une sanction financière de l'ordre de 200.000 DA.

Enfin, le meneur de jeu de l'USM Alger, Brahim Benzaza n'a écopé que d'un seul match de suspension, après avoir été exclu pour cumul de cartons à Relizane.

APS

TOURNOI DE L'UNAF (U17) 5^E ET DERNIÈRE JOURNÉE L'Algérie boucle le tournoi par une défaite face à la Tunisie (0-3)

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée mardi face à son homologue tunisienne 0-3 (mi-temps : 0-2), en match disputé au stade Omar Benrabah à Dar El-Beïda (Alger), comptant pour la 5e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF). Les Tunisiens ont pris les devants en première période en marquant deux buts, coup sur coup, grâce à Yacine Benabdallah (26e) et Rayane Rebiaâ (29e) sur penalty. En seconde mi-temps, la Tunisie a anéanti les espoirs des "Verts" de revenir dans le match en inscrivant le troisième but par Yacine Boukhris (59e). L'équipe nationale, dirigée sur le banc par Arezki Remane, a raté complètement sa participation dans cette compétition, en réalisant un triste bilan d'une seule victoire face à la Libye (1-0), un nul devant le Maroc (0-0), et deux défaites devant l'Egypte (1-0) et la Tunisie (3-0). Un peu plus tôt dans la journée, le Maroc a clôturé sa participation en battant la Libye (2-0), grâce à des réalisations signées Seïfeddine Chlaghmu (30e) et Aymen Naïr (68e). Le titre est revenu à l'Egypte, qui a réalisé un parcours sans faute, en alignant quatre victoires en autant de matchs. Les "Pharaons" ont entamé la compétition en dominant la Tunisie (3-2), avant de battre tour à tour la Libye (4-0), le Maroc (1-0), et l'Algérie (1-0). Au classement final, l'Egypte a terminé largement en tête avec 12 points, devant le Maroc (7 pts), la Tunisie (6 pts), et l'Algérie (4 pts), alors que la Libye ferme la marche avec 0 point. La compétition s'est jouée en mini-championnat, dont les rencontres ont duré 80 minutes. Le premier au classement a été déclaré champion.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF 097417019057223

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 3^{ème} fois N°: 02/2020

La direction de l'administration locale de la wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 3eme fois N°: 02/2020 pour :

Acquisition et installation d'un commutateur téléphonique numérique pour le siège de la wilaya (Lot unique)

La présence avis est destiné aux entreprise possèdent :

- Un registre de commerce contient impérativement le code d'activité lié aux réseaux téléphoniques ou activité de même nature
- Attestation de réalisation des projets de même nature ou des travaux similaires attribuent par un organe public pour les années 2016/2017/2018/2019.
- Un bilan financier pour les années 2016/2017/2018/2019 avec un montant moyen de 8.000.000.00 DA ou plus

Le cahier des charges sera retiré auprès direction de l'administration locale -deuxième étage -bureau N° :142, à partir du 1er jour de publication de l'avis d'appel d'offre, contre paiement de 2000.00 DA au niveau de trésor de wilaya non remboursable (prouve avec quittance)

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

Le premier pli concernant le dossier de candidature et contient les documents suivants :

1. Une Déclaration de candidature (dûment remplie, signée, cachetée par le soumissionnaire)
2. Déclaration de probité (dûment remplie, signée, cachetée par le soumissionnaire)
3. Extrait de rôle
4. Casier judiciaire en cours de validité
5. Attestation de mise à jour via-à-vie de la CNAS +

CASNOS

6. Référence professionnelles 2016/2017/2018/ 2019.
7. Registre de commerce (copie)
8. La carte d'immatriculation fiscale (copie)
9. Bilan financier, dûment visés par les services fiscaux 2016/2017/2018/ 2019 (copie)
10. Statut des entreprises
11. Certificat de dépôts des comptes sociaux de dernières années
12. Fiche technique + des catalogues contient en détaille les caractéristiques technique du équipement objets de devis et le pays d'origine

Le deuxième pli concernant l'offre technique et contient les documents suivants :

1. La déclaration à souscrire (dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire)
2. Le cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"
3. Le mémoire technique justificatif (dûment signé et daté par le soumissionnaire)

Le troisième pli concernant l'offre financière et contient les documents suivants

- 1- La lettre de soumission (dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire)
- 2 - Le bordereau des prix unitaires (dûment remplie, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire)
- 3 - Le devis quantitatif et estimatif (dûment remplie, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination

de l'entreprise ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur de l'Administration Locale de la Wilaya de Djelfa

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 3eme fois N°: 02/2020
Acquisition et installation d'un commutateur téléphonique numérique pour le siège de la wilaya (Lot unique)

«A ne pas ouvrir sauf que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres»

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant:
Cité 05 juillet - Wilaya de Djelfa - direction de l'administration locale - deuxième étage -bureau N° :142

La date de dépôt des offres est fixée à **dixième (10) jours** de la première parution de cette avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP de **8h00 à 12h00**.

La date d'ouverture des plis techniques et financière s'effectuera en une seule séance, le jour même de la date limite de dépôt des offres à **13h00** au siège de la direction de l'administration locale en présence des soumissionnaires.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à **cent (100) jours**, à compter de la première parution de cet avis

ARGENTINE

Des grenades jetées sur le pelouse lors du derby de Rosario

L'ambiance dans les stades argentins est toujours assez particulière et ce dimanche, le derby de Rosario en a été un nouvel exemple. Alors que la rencontre a été remportée 1-0 par les Newell's Old Boys sur la pelouse de Rosario Central, la rencontre a été marquée par un événement. Ainsi, le match a été retardé de quelques dizaines de minutes après des jets de grenades sur la pelouse du Gigante de Arroyito. Si les images sont impressionnantes, il n'y a pas eu le moindre blessé et la rencontre s'est déroulée normalement.



BARCELONE Franck Kessié a déjà passé sa visite médicale

Selon Sport, le milieu de terrain de l'AC Milan Franck Kessié aurait déjà passé sa visite médicale avec le FC Barcelone. L'Ivoirien de 25 ans dont le contrat en Italie expire en juin devrait s'engager libre avec les Blaugranas l'été prochain. Il aurait passé ses examens médicaux dans la ville suisse de Lugano il y a quelques jours.

Kessié devrait s'engager pour quatre saisons avec le Barça pour un salaire annuel de 6,5 millions d'euros. L'international ivoirien quittera les Rossoneri après quatre années passées au club. Le milieu de terrain a pour l'heure disputé 214 matches à v e c l'AC Milan, inscrit 36 buts et délivré 1 6 passes d é c i - sives.

BAYERN MUNICH

Oliver Kahn serein sur la prolongation de Robert Lewandowski

Le président du Bayern Munich Oliver Kahn a évoqué l'avenir du buteur bavarois Robert Lewandowski dont le contrat en Bavière se termine en juin 2023. « Il n'y a aucune raison pour que Robert quitte le FC Bayern ! », a déclaré le dirigeant allemand au micro de la ZDF.

Kahn n'est donc pas inquiet pour la prolongation au Bayern du buteur polonais de 33 ans qui est pourtant convoité par de nombreux clubs comme le Real Madrid ou le PSG. Cette saison Lewandowski a disputé 37 matches avec le club bavarois, inscrit 45 buts et délivré quatre passes décisives.

La Norvège va protéger Erling Haaland

La Norvège défie la Slovaquie et l'Arménie ces prochains jours en matches amicaux. Avec Erling Haaland (21 ans). Mais alors que le buteur mûrit sa réflexion au sujet de son avenir en club, le sélectionneur national Ståle Solbakken a prévenu ce lundi en conférence de presse que l'actuel pensionnaire du Borussia Dortmund serait protégé davantage qu'à l'accoutumée.

«Je suis partisan de l'ouverture et de l'accessibilité. Mais parfois, il faut respecter le fait qu'une personne se trouve dans une situation extraordinaire. Et cela signifie parfois qu'il faut protéger la personne, soit parce qu'on le veut, soit parce qu'il le veut, soit parce qu'un de ses proches le veut. (...) Je pense que nous devrions avoir une compréhension extrême qu'il pourrait être un peu plus protégé lors de ce rassemblement. (...) Il va faire des choix extrêmement importants et est sous la pression que très peu d'entre nous peuvent nous mettre. (...) Nous avons peut-être l'un des trois joueurs les plus attrayants du monde, qui a maintenant une énorme pression sur lui, où chaque mot et chaque phrase sont passés au crible. Peu importe à quel point je peux me vanter de votre honnêteté (les journalistes présents), il est vrai que les traductions dans tous les pays peuvent être spéculatives», a confié le technicien.



ARSENAL Steven Gerrard tacle Bukayo Saka

Tacle appuyé. Samedi, Arsenal a glané trois points très précieux dans la course à la Ligue des champions sur la pelouse d'Aston Villa (1-0, 30ème journée de Premier League). Lors de cette partie, Bukayo Saka (20 ans), unique buteur à Villa Park, a subi de nombreuses fautes de la part des Villans. L'international anglais n'a pas hésité à se plaindre manifestement auprès du corps arbitral du traitement de faveur dont il bénéficiait. Ce que l'entraîneur du club de Birmingham, Steven Gerrard, n'a vraisemblablement pas apprécié. « Je viens de vérifier, ce n'est pas un sport sans contact. C'est un bon joueur, c'est un talent exceptionnel et je l'aime. Mais il ne peut pas se plaindre de ce côté-là. C'est le football. Je suis assis ici maintenant avec des vis dans les hanches, j'ai subi environ 16 opérations, j'ai du mal à aller au gymnase en ce moment. Tout cela grâce au fait de gagner sa vie dans le football anglais. Il apprendra vite », a ainsi confié l'ancien milieu emblématique de Liverpool. Saka appréciera.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Le président de la Cour constitutionnelle participe à l'AG de l'Union des Cours et Conseils constitutionnels arabes

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a participé mardi à l'Assemblée générale (AG) de l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes qui se tient au Caire (Egypte).

Les travaux de cette Assemblée générale, organisée par visioconférence, portent sur l'examen de la candidature du président de la Cour constitutionnelle suprême d'Egypte, Boulos Fahmy Eskandar, au poste de secrétaire général de l'Union des Cours et Conseils constitutionnels arabes et de la candidature du vice-président de la Cour constitutionnelle suprême d'Egypte, Abdel-



lazier Salman, au poste de secrétaire général adjoint de l'union dont le siège est

instutions arabes de contrôle constitutionnel. Elle a été créée à l'initiative de l'Algérie qui a abrité son congrès constitutif les 25 et 26 juin 1997.

L'Union des cours et conseils constitutionnels arabes a été créée en vue de renforcer la coopération et l'échange d'expertise et d'expériences entre les institutions constitutionnelles arabes en matière de justice constitutionnelle.

MILITAIRES TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR Le président du Parlement arabe présente ses condoléances

Le président du Parlement arabe, Adel Al-Asomi, a présenté mardi ses condoléances suite à la mort des trois militaires tombés au champ d'honneur dans l'accomplissement de leur devoir au service du pays au niveau de la bande frontalière dans la région de Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar). «Je présente au nom du Parlement arabe, à votre excellence et au peuple algérien frère, mes sincères condoléances et vous assure de ma profonde sympathie suite à la mort en martyrs des trois braves soldats algé-

riens tombés au champ d'honneur dans l'accomplissement de leur devoir national pour défendre la sécurité et la stabilité de l'Algérie face aux groupes terroristes lâches», a écrit le président du Parlement arabe dans un message de condoléances adressé au président du Conseil de la nation, Salah Goudjil. «Nous partageons votre peine et celle des familles des victimes dans cette douloureuse épreuve et vous assurons de la solidarité et du soutien total du Parlement arabe à la République algérienne

démocratique et populaire dans sa guerre contre le terrorisme pour vaincre ces criminels, mettre fin à leurs crimes odieux contre des civils innocents et anéantir leurs desseins criminels», a ajouté M. Al-Asomi.

«Puisse Allah Tout-Puissant accorder aux victimes Sa sainte miséricorde et les accueillir en Son vaste paradis et vous prêter ainsi qu'au peuple algérien et aux familles des défunts, patience et réconfort», a-t-il conclu dans son message de condoléances.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Boughali : «L'Algérie déterminée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7% à l'horizon 2030»

L'Algérie est déterminée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7% à l'horizon 2030 avec ses propres moyens et peut porter ce taux à 22% si elle obtient un soutien financier, technique et technologique suffisant des pays développés, a indiqué lundi le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali. L'Algérie «a mis en place un Plan national climat 2020-2030 qui constitue une stratégie nationale impliquant les différents secteurs concernés, y compris l'Éducation, afin de sensibiliser les jeunes générations aux moyens de s'adapter au changement climatique et d'atténuer ses effets négatifs», a précisé M. Boughali devant les membres de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), à l'occasion de la célébration de la Journée de la Méditerranée, dédiée cette année au «changement climatique». A cette occasion, M. Boughali a souligné que les députés «sont tenus d'accompagner les politiques gouvernementales d'adaptation au changement climatique et d'associer toutes les franges de

la société pour faire face à ses effets», selon un communiqué de la chambre basse du Parlement. Pour relever ce défi, le Parlement algérien a créé un réseau parlementaire consacré au climat, a-t-il fait savoir. L'Algérie «n'a pas hésité une seule fois à ratifier tous les accords sur le climat, bien qu'elle compte parmi les pays les moins pollués à travers le monde, tout comme elle est fière de son adhésion au long processus de négociations sur les changements climatiques, et ce depuis son lancement en 1992 jusqu'à sa phase finale à Paris», a affirmé le président de la Chambre basse du Parlement. Dans un autre communiqué de l'Assemblée, M. Boughali a félicité Cheikh Khaled Bentoumes, chef de la Tariqa Alawiya pour l'obtention du prix du Parlement méditerranéen, en reconnaissance de ses efforts pour la promotion de la paix, du dialogue et de la tolérance entre les religions et les cultures. Il s'agit d'une personnalité qui a prouvé tout son mérite à travers un long parcours, a-t-il soutenu.

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

La SEEAL célèbre l'évènement par une série d'activités

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEEAL) a célébré mardi la Journée mondiale de l'eau, coïncidant avec le 22 mars de chaque année, par une série d'activités de sensibilisation sur l'importance de la préservation de cette ressource naturelle vitale et pour instaurer une culture de consommation de l'eau. En cette occasion, un protocole d'accord a été signé à Alger entre la Direction générale de SEEAL et l'association «Dalil» des jeunes volontaires de la wilaya d'Alger, pour la sensibilisation à la rationalisation des ressources hydriques par la promotion de l'utilisation des robinets poussoirs pour l'économie de l'eau, à travers l'installation de ce type de robinets au niveau d'une école et d'une mosquée de chaque commune de la wilaya. Au niveau de la wilaya de Tipaza, SEEAL a participé aux festivités liées à la Journée mondiale de l'Eau, placée cette année sous le thème «des eaux souterraines: rendre l'invisible visible», en expliquant les différentes

étapes suivies pour la réalisation des forages, le matériel utilisé pour le contrôle de la qualité de l'eau et les moyens déployés pour la lutte contre les fuites. Les équipes opérationnelles ont apporté des explications portant sur le diagnostic des réseaux d'assainissement ainsi que sur l'utilisation des pièces hydromécaniques dites vannes intelligentes. A Tizi Ouzou et à Boumerdes, des visites du barrage et de la station de traitement de Taksebt, ainsi que du système de production Isser Kadara, ont été organisées, mettant en avant le système de production de l'eau, et les investissements mis en place pour répondre à la demande en terme de ressources hydriques. Par ailleurs, des opérations de reboisement ont été organisées pour valoriser la réutilisation des eaux épurées, notamment durant cette période de stress hydrique. La SEEAL a indiqué, dans son communiqué, qu'elle s'engageait avec le mouvement associatif pour apporter son soutien pédago-

gique et expliquer l'importance de l'économisation de l'eau avec une utilisation rationnelle, en se focalisant sur le programme d'urgence et les efforts déployés par le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, pour une augmentation de la production et répondre aux divers besoins.

PRÉSIDENT

Yacine Ould Moussa nommé conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé mardi un décret présidentiel portant nomination de M. Yacine Ould Moussa conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, ce jour, un décret présidentiel portant nomination de Monsieur Yacine Ould Moussa Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-BRÉSIL

Installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Brésil»

Un groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Brésil» a été installé, mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le but de promouvoir les relations historiques entre les deux pays. La cérémonie d'installation a été présidée par M. Salim Merah, vice-président de l'APN, en présence de l'ambassadeur du Brésil à Alger, Flavio Marega et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger. Dans son allocution à l'occasion, M. Merah a affirmé que l'installation de ce groupe parlementaire se veut «un acquis qui vient renforcer les relations privilégiées unissant nos deux pays que nous aspirons à promouvoir pour atteindre un niveau d'excellence». Après avoir souligné l'importance de ce groupe dans «la promotion de la coopération parlementaire entre les deux pays», M. Merah a exprimé la disponibilité de l'APN «à garantir les conditions idoines et à offrir toutes les opportunités possibles pour réaliser les objectifs pour lesquels a été créé le groupe d'amitié parlementaire, en veillant à insuffler une nouvelle dynamique à la diplomatie parlementaire».

Pour sa part, l'ambassadeur du Brésil s'est félicité de l'installation de ce groupe parlementaire, susceptible de «renforcer la coopération entre les deux pays et favoriser

son élargissement, notamment dans le domaine économique et au volet agricole». Rappelant les relations «historiques distinguées» unissant les deux pays, M. Marega a exprimé «sa pleine disponibilité» à soutenir le travail du groupe parlementaire d'amitié, annonçant l'organisation d'une visite des membres du groupe à l'Etat du Brésil pour faire la connaissance de leurs homologues brésiliens.

Le président de ce groupe, Mohamed Senouci a affirmé de son côté, «sa détermination» à œuvrer pour «la promotion des relations solides liant les deux pays», et à concourir «à la promotion du dialogue, de la concertation et de la coopération pour un meilleur rapprochement et coordination des positions à tous les niveaux, afin d'étendre la coopération à des domaines plus larges servant les intérêts mutuels». A cette occasion, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a rappelé «les relations historiques unissant les deux pays, d'autant que le Brésil compte parmi les premiers pays ayant ouvert leurs ambassades en Algérie, immédiatement après le recouvrement de la souveraineté nationale en 1962», notant «un rapprochement de vues entre les deux pays autour de plusieurs questions régionales et internationales».

POLICE

Visite guidée au Laboratoire central de la police scientifique et technique au profit des étudiants de la Faculté de droit

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a organisé, mardi, une visite guidée au Laboratoire central de la police scientifique et technique de Châteauneuf (Alger) au profit des étudiants de la Faculté de droit de l'Université d'Alger I. S'inscrivant dans le cadre du partenariat avec l'Université algérienne, cette visite a permis aux étudiants d'avoir «des explications exhaustives données par des cadres spécialisés de la Sécurité nationale» sur le fonctionnement du laboratoire,

précise la même source. Accompagnés des enseignants universitaires, les étudiants ont visité «les différents départements et services du Laboratoire central de police et pris connaissance des matériels et équipements modernes utilisés par les experts de la police judiciaire en matière d'enquêtes criminelles et l'élucidation des affaires criminelles en se basant sur les preuves biologiques et informatiques ainsi que sur les empreintes génétiques», ajoute la même source.

DÉCÈS

L'ancien directeur du Journal «El Djoumhouria» Mohamed Kaouche n'est plus

L'ancien directeur du journal «El Djoumhouria», Mohamed Kaouche est décédé, lundi, à l'âge de 81 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Le défunt a eu à occuper plusieurs postes de responsabilité dans le secteur de l'information et de la communication, à commencer par son passage à l'Agence de presse «APS» en 1969, puis rédacteur en chef du journal El Djoumhouria en 1977 et directeur adjoint des études et de la recherche au ministère de la Communication de 1985 à 1987, avant de revenir au journal El Djoumhouria en tant que directeur général de 1988 jusqu'à 1997. Après sa retraite, le défunt a poursuivi sa profession de journaliste en tant qu'éditorialiste au journal d'expression française «l'Expression». En cette circonstance douloureuse, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt et à la famille médiatique, priant Allah le Tout-puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vase paradis. Le directeur général de l'APS, Samir Gaid a également présenté ses sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt ainsi qu'à ses collègues.